Cité libre

Volume XXI
Numéro 2
Avril-mai 1993
3,95 $



Cité libre

rencontre

ses lecteurs
le deuxième
jeudi de
chaque mois

« Les intellectuels québécois et le pouvoir : collision ou collusion ? »

le jeudi 13 mai 1993

par

Pierre Billon

Romancier et scénariste,
auteur de *L'Enfant du cinquième Nord*,
de *L'Ogre de Barbarie*, de *La Chausse-trape*,
du *Livre de Seul* et de *L'Ultime Alliance*

Après l'exposé de notre invité, les lecteurs de *Cité libre* pourront lui poser des questions, exprimer leur opinion sur le sujet et même, si ça leur chante, faire la critique du dernier numéro de *Cité libre*.

Retenez vos places aujourd'hui même.

Heure

À partir de 17 heures 30, on peut prendre un apéritif à ses frais. Le dîner lui-même commence à 18 heures 30 et se termine à 21 heures 30 précises.

Lieu

LA MAISON EGG ROLL
3966, NOTRE-DAME OUEST
(à l'ouest d'Atwater)
Métro Place-Saint-Henri.

Avantages

Grande salle moderne pouvant accueillir 350 convives Stationnement gratuit. À 300 mètres du Métro Place Saint-Henri.

Buffet (cuisine du Sechuan, du Hunan et de Canton, *sans monoglutamate de sodium*, et quelques plats canadiens).

Prix

20 $ par personne ; 10 $ pour les étudiants et les chômeurs.

Réservations

Téléphoner au plus tôt à
MARC-BERNARD LÉVESQUE
(514) 933-8723

S'il n'est pas là, surmontez votre aversion des machines et dictez à son répondeur automatique combien de places vous réservez ainsi que votre nom et votre numéro de téléphone. Les places étant limitées, on est prié d'avertir 24 heures à l'avance en cas d'annulation

Politique

Anne-Marie Bourdouxhe

Trop politique. C'est une condamnation que j'ai souvent entendue en milieu de travail. Dans toute hiérarchie, il est mal vu en effet, de parler franc, il faut avoir recours, plus souvent qu'autrement, à la langue de bois, sinon au silence. Les coups de gueule, les manifestations d'humeur ne sont pas de mise dans un milieu où il faut vivre à l'année longue avec des collègues que l'on n'a pas choisi, de neuf heures à cinq heures, cinq jours par semaine et ce, jusqu'à la retraite. Arrondir les angles est donc le comportement que l'heureux détenteur d'un «bon» emploi doit adopter s'il ne veut pas se retrouver au chômage. Heureusement qu'il y a la politique, où il est entendu que pour changer les choses il faut le proclamer haut et clair.

Or, ne voilà-t-il pas que même nos politiciens ne le supportent plus. C'est du moins ce qui a frappé Stephen Schecter dans la réaction du Ministre Valcourt à la grande manifestation contre la réforme de l'assurance-chômage, en février dernier. Pour ce qui est des «bons» emplois, ils sont devenus une denrée rare. Louis-Philippe Rochon retrace, dans ces pages, l'historique de la disparition progressive des «bons» emplois industriels et de l'ascension rapide des «McJobs», deux phénomènes qui sont à l'origine du déclin de la classe moyenne. Nous l'espérons tous, le nouveau président des États-Unis va mettre un terme à cela. Encore faudrait-il que Bill Clinton s'attaque au problème structurel de l'économie américaine: la désindustrialisation. Selon Julius Grey, sa marge de manoeuvre est fort limitée.

Oublions la récession, élevons-nous au dessus des arguments économiques pour et contre l'Accord de libre-échange nord-américain et essayons plutôt de voir les avantages «...*spirituels* d'une ouverture commerciale au Mexique». Ils sont nombreux nous écrit George Lang, depuis Edmonton. «Élisez-moi et vous en aurez deux pour le prix d'un!» répétait Bill Clinton aux Américains. C'est ce qu'ils firent. Sont-ils conscients d'avoir mis en place une équipe et non un homme seulement à la Maison Blanche? C'est la question que se pose Danièle Hébert dans son portrait de la première femme de carrière «First Lady» des États-Unis, Hillary Rodham Clinton. Un fait divers, le vol de quelques-uns des cinquante kilos de tomates, données en cadeau au président Robert Mugabe lors d'une tournée en province pour se renseigner sur la sécheresse qui accable les habitants du Zimbabwe, a amené Heather Hill, à soulever la question de la désillusion des Occidentaux à l'égard de l'aide internationale aux pays d'Afrique.

En 1950, la publication de deux ou trois articles dans un journal de Toronto, dans lesquels on jugeait sévèrement le régime québécois de protection de l'enfance, provoquait un tollé à travers tout le Québec. «Et si c'était vrai?» s'est demandé Gérard Pelletier à l'époque. Ce l'était. À la suite d'une longue enquête, il a décrit dans les pages du *Devoir* les conditions de vie intolérables qui régnaient dans nos orphelinats. S'adressant aujourd'hui, à l'archevêque de Montréal, Gérard Pelletier explique pourquoi il n'a pas signé la pétition en faveur des communautés religieuses poursuivies en justice par *Les enfants de Duplessis*. Ce qu'il aurait fait des deux mains, hier, pour les soutenir dans leur travail auprès des *enfants tristes* .

«Si l'on en croit Valéry, écrit Jacques Henripin, l'Université est certainement très civilisée, car elle est pleine de contradictions et de tiraillements». En trente-neuf ans de vie dans ce milieu il a vu de près ce que sont les contradictions et les tiraillements de cette institution vouée au culte d'Apollon (la recherche) et de Mercure (l'enseignement). Max Nemni, quant à lui, a été agacé par la courte vue dont a fait preuve la presse anglo-canadienne dans ses hommages au premier ministre Bourassa à la suite de l'annonce de la récurrence de sa maladie. Courte vue qui d'ailleurs démontre, selon le politologue de l'Université Laval, «la finesse du sens politique de Bourassa qui a toujours perçu l'oubli et le passage du temps comme ses indéfectibles alliés».

Vous n'avez pas vu le «Grand Siècle» au Musée des Beaux Arts? À la lecture de l'article de Paquerette Villeneuve vous le regretterez certainement. Qu'à cela ne tienne, elle vous donne un avant-goût d'une autre exposition du MBA, «Corps Crucifiés», que vous avez encore l'occasion d'admirer. Stephen Schecter et Marie Desjardins ont vu *Les beaux dimanches* , de Marcel Dubé, mis en scène au TNM par Lorraine Pintal. Si pour l'un «Dubé et Pintal nous ont montré quelque chose. L'ennui à sa phase première, tel qu'il se présente aux enfants, miroité dans le lustre alcoolique» pour l'autre, «le pouls même de la pièce a échappé à Lorraine Pintal».

Monique Nemni a été ébahie par la virulence peu commune avec laquelle la critique a accueilli la parution du premier *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* dans la prestigieuse collection des Dictionnaires Robert. Une analyse fouillée de cet ouvrage et des attentes formulées à son égard l'amène à conclure que «Le mythe ne supporte pas la photo».

Bonne lecture.

À qui appartient *Cité libre* ?

Dans sa livraison de février 1951, soit la deuxième année de son existence, *Cité libre* répondait à cette question de la façon suivante: «Personne ne possède la revue. Tirée à 500 exemplaires, le premier numéro nous coûtait 250 dollars. Les dix collaborateurs ont misé chacun 25 dollars et sont rentrés dans leurs fonds en distribuant chacun cinquante exemplaires à 50 cents pièce. Les administrateurs de carrière souriront; nous sourions aussi».

En janvier 1960, pour marquer son dixième anniversaire, *Cité libre* s'est réorganisée. Devenue mensuelle, elle s'est constituée en coopérative d'édition en bonne et due forme comptant environ une centaine de membres. Et les portes ne sont pas fermées.

Lors de l'Assemblée générale de ses membres, tenue le 9 décembre 1991, *Cité libre* a fait peau neuve en décidant de poursuivre ses activités sous le nom d'une compagnie nommée *Cité libre Information*, incorporée le 10 février 1992 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Comme c'était le cas pour l'ancienne coopérative, tous les membres de cette corporation sont les propriétaires de la revue. Réunis en Assemblée générale annuelle, ils élisent un Conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la Revue.

SOMMAIRE

VOLUME XXI • NUMÉRO 2 • AVRIL - MAI 1993

Illustration de la page couverture : «*Con cul-pissant*» par Robert La Palme

Cité libre

Cité libre Information

Conseil d'administration

Jean-Pierre Goyer, *président*
Guy Sarault, *secrétaire*
Roxane Roy, *trésorière*
Jean-Pierre Bourdouxhe, Jacques Hébert, Robert Davies, Paul-Christian Nolin, Gérard Pelletier

Rédaction

Directrice de la revue:
Anne-Marie Bourdouxhe
Secrétaire de rédaction:
Marie Desjardins
Comité de rédaction:
Louise Landry Balas, Jean-Pierre Bourdouxhe, Louis Cornellier, Robert Davies, Richard L'Heureux, Danielle Miller, Gérard Pelletier, Louis-Philippe Rochon, Stephen Schecter
Révision de texte:
Marie Desjardins
Illustration:
Robert La Palme

Production

Infographie: Claude Guérin,
Photocomposition : Typographie Sajy
Impression : Interglobe inc.
Photomécanique : Photo Synthèse

ADRESSES

Siège social

Bureau 2500,
1250, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, QC. H3B 4Y1
Tél.: (514) 846-2317 / Télécop.: (514) 846-3427

Rédaction

3846, ave du Parc Lafontaine
Montréal, P.Q. H2L 3M6
Tél.: (514) 398-6754
Téléc.: (514) 398-7364

Service d'abonnement

PERIODICA
C.P. 444, Outremont
P.Q. H2V 4R6
Tél: Région de Montréal: (514) 274-5468
Tout le Québec et l'Outaouais: 1-800-361-1431
Téléc: (514) 274-0201

Vente au numéro

MESSAGERIES DE PRESSE BENJAMIN
0160, Jean Milot
Lasalle, P.Q. H8R 1X7
Tél.: (514) 364-1780
Téléc.: (514) 364-7245

Vente aux libraires

DIFFUSION DIMEDIA
539, boul. Lebeau
Ville St-Laurent, P.Q
H4N 1S2
Tél: (514) 336-3941
Téléc.: (514) 331-3916

Dépôt légal : 2e trimestre 1991
ISSN:1183-7144
Envoi de publication: enregistrement no. 10123

Décidément, trop c'est trop!

«À la poursuite du vrai chômeur»

STEPHEN SCHECTER

Enfin, cher lecteur et chère lectrice, un vrai scandale! J'attire votre attention sur les modifications au régime d'assurance-chômage proposées par le gouvernement conservateur et expliquées au grand public par la voix de monsieur Valcourt, son ministre responsable. L'essentiel, comme on le sait tous, consiste dans le fait que le gouvernement veut empêcher que des gens qui quittent leur emploi reçoivent des prestations. Ce sont, dans le jargon de monsieur Valcourt, des fraudeurs qui ambitionnent sur le pain béni.

Vu sous un autre angle, on peut dire que le gouvernement veut clouer les citoyens à leur emploi, réinstaurant par cette voie la pire tradition Tudor où la charité devient un instrument disciplinaire. Le goulag doux, si on veut exagérer, rappelant ce qui rapproche la condition postmoderne d'une forme de totalitarisme bénin, l'autre face providentielle de l'État-providence, celle du juste châtiment. Et au nom de quoi, dans cette ère de liberté galopante, vouloir nous imposer le statut de forçats postmodernes?

Au nom de la bonne gestion des deniers publics, répondrait, sans doute, le savant ministre. D'autres diront au nom de l'incompétence. Tout le monde sait que la caisse de l'État est à sec, mais ce n'est pas nous qui avons dirigé ce même État depuis presque une décennie. C'est quand même incroyable! Des politiciens sollicitent nos votes au nom de la bonne gestion et, après nous avoir amené au bord de la faillite, ils nous expliquent que c'est notre faute. Ainsi se préparent-ils un nouveau mandat à titre de bons gestionnaires soucieux d'assainir les finances publiques. Aussi bien mettre le renard dans le poulailler.

Pire, cher lecteur et chère lectrice: lorsque des citoyens manifestent dans la rue pour protester contre cette action arbitraire, le ministre ose les accuser de jouer à la politique. Comme si tout ce que nos élites savaient de la politique n'était que la gestion. Contester la justice d'une mesure gouvernementale deviendrait alors une forme d'action politique déplorable, rétrograde. Autant dire que le mot politique a pris, de nos jours, un sens nettement péjoratif. Ce qui, je le crains, est le cas, lorsque la société devient une affaire de *management*. Que savent les chômeurs face aux experts auxquels incombe la lourde tâche de gérer notre existence collective par des calculs raffinés? On peut bien imaginer le discours. Ils se trouvent, eux, devant le grand tableau, tandis que nous, pauvres individus — et c'est bien le mot — ne pensons qu'au repas du soir.

Je vous parie que personne n'accepterait une telle mesure de la part d'une compagnie d'assurances privée. Imaginez une situation où, après avoir contribué durant des années à un régime d'assurance vous vous faites dire, au moment où vous réclamez des prestations, que les règles gouvernant votre police sont modifiées. Une poursuite immédiate en serait la conséquence probable. Peut-être devrait-on faire cela: poursuivre le gouvernement pour avoir agi contrairement à toute coutume commerciale et nui à nos intérêts en contrevenant aux règles élémentaires d'un programme d'assurance collective. Il devrait d'ailleurs être interdit de modifier unilatéralement des programmes de cet ordre, auxquels contribuent tous les citoyens. En Suède, où justement les politiques de redressement s'effectuent sans que préjudice soit porté aux ouvriers et aux ouvrières, il existe des comités de concertation où les syndicats sont représentés. Par conséquent, on élabore des politiques pour faire en sorte que les programmes de formation, d'assurance-chômage et d'assistance publique soient cohérents et aient une efficacité réelle afin de ne pas faire payer aux citoyens déjà en difficulté le prix d'une récession. Mais cette concertation est le résultat des luttes politiques des années trente, dont la manifestation dans les rues de Montréal n'était qu'un pâle reflet. Pourtant, faut-il le rappeler, c'est un type d'action que le ministre Valcourt a déjà trouvé de trop.

On ne réforme pas le programme d'assurance-chômage afin d'améliorer la situation des Canadiens, mais bien pour démasquer les gens qui en abusent, pour séparer les vrais chômeurs des faux chômeurs. Comme ailleurs, on distingue les vrais réfugiés des faux réfugiés. Éventuellement, les vrais citoyens des faux citoyens.

Décidément, trop c'est trop. On en est rendu au point où, cher lecteur et chère lectrice, en politique il ne faut plus faire de politique. Ou, pour tourner la leçon autrement, à l'instar du gouvernement lui-même, il faut comprendre que le Canada c'est le pays des merveilles. On ne réforme pas le programme d'assurance-chômage afin d'améliorer la situation des Canadiens, mais bien pour démasquer les gens qui en abusent, pour séparer les vrais chômeurs des faux chômeurs. Comme ailleurs, on distingue les vrais réfugiés des faux réfugiés. Éventuelle-

ment, les vrais citoyens des faux citoyens. Et pourquoi pas: les vrais politiciens des faux politiciens? Ainsi tout est le contraire de ce qui semble être. Ce qui permet à nos dirigeants de camoufler leur propre incohérence, sinon leur incompétence, par ce subterfuge vieux comme le monde: blâmer la victime. De cette manière on cache le vice dans le système, soit le fonctionnement même de la société, incarné par cette idéologie de la gestion qui s'annonce comme l'héritière légitime de la politique.

Cette décomposition de la société entre personnes apparemment vraies mais réellement fausses et d'autres apparemment vraies et réellement vraies achèvera le processus de morcellement de la société par la fragmentation des individus qui en font partie. On finira tous en simulacres et, ainsi, on s'évitera bon nombre de problèmes. *In extremis*, nous ne serons que de la nourriture pour un système qui aura ses propres problèmes existentiels.

Marx prévoyait que le capitalisme allait éclater car il ne serait plus capable de nourrir ses propres esclaves. Que dire d'une société devenue un système? Qu'il nourrit ses esclaves pour mieux les manger, en les rendant tous fous? Et qu'est-ce que la folie sinon passer outre, franchir cette ligne où l'on ne distingue plus le vrai, le beau, le sens millénaire de la décence, car on ne sait plus parler, on ne sait plus prendre la mesure des mots. Ceux qui ne savent plus parler se murent dans le silence, et le silence c'est l'ennemi du politique. Son corollaire est la violence. Méfiez-vous, cher lecteur et chère lectrice, de ces hommes politiques qui vous parlent des vrais chômeurs.

Le déclin de la classe moyenne

Louis-Philippe Rochon

La performance économique du Canada au cours des trente années qui ont suivi la Deuxième guerre mondiale fut extraordinaire: création abondante de «bons» emplois, croissance importante des salaires réels et avènement d'un État-providence généreux. Tout cela a contribué à l'augmentation du niveau de vie des Canadiens et à l'accession de nombreuses familles au statut de classe moyenne. Les nouveaux emplois se concentraient surtout dans les professions libérales, techniques et administratives, et offraient des rémunérations élevés. Les hausses de productivité permettaient aux salaires réels de poursuivre leur ascension et on croyait que cette tendance se maintiendrait indéfiniment en raison de l'évolution des professions.

Les années 1970 ont mis fin à cette grande illusion. Il y eût d'abord le choc pétrolier de 1973 puis, avec l'accroissement du chômage, les salaires réels moyens se sont mis à stagner et l'on commença à douter de la capacité de nos économies capitalistes de continuer à créer ces «bons» emplois (types d'emploi et salaire) nécessaires au maintien de l'essor du niveau de vie de la classe moyenne.

La récession du début des années 1980 — et encore plus l'actuelle récession — n'ont su en rien rétablir l'optimisme d'antan et ce, malgré la forte création d'emplois et la croissance économique que l'on a connu durant cette période. Selon plusieurs économistes, la plupart de ces nouveaux emplois sont mal rémunérés car ils sont largement associés à la croissance rapide du secteur des services aux consommateurs. Ce sont de «mauvais» emplois. Au Canada, surtout depuis 1981, la création des nouveaux emplois s'est concentrée dans les niveaux inférieurs de la courbe de répartition des revenus, avec moins d'emplois au milieu et quelques nouveaux emplois seulement dans le niveau supérieur. Ce qui signifie polarisation des salaires et déclin de la classe moyenne.

Quand, en 1983, le journaliste américain Robert Kuttner[1], évoqua pour la première fois le déclin de la classe moyenne, il a suscité de grands débats au sein de la discipline économique — et de bien d'autres. Kuttner ne croyait plus que les pays industrialisés, mais surtout les États-Unis, étaient capables de demeurer des sociétés équitables. D'après lui,le virage technologique devait assumer sa part du blâme car bien qu'il ait créé des emplois bien rémunérés dans certains secteurs, il en a créé davantage qui le sont beaucoup moins: une armée de secrétaires, de serveurs, de vendeurs au détail et de commis, bref, des «McJobs».

Depuis l'article de Kuttner, de nombreuses études ont confirmé son hypothèse de base: la polarisation des salaires s'accentue toujours et la croissance de l'emploi se fait au détriment de la qualité des emplois.

Au Canada, on s'intéresse peu au déclin de la classe moyenne. Il n'y a pas eu d'effort systématique pour en connaître l'ampleur. Bien que les quelques études canadiennes[2] publiées sur la question aient confirmé les observations américaines, étant donné les limites qu'elles se sont imposées, elles sont loin d'avoir approfondi la question.

Si les économistes américains et canadiens s'entendent en général sur la réalité du phénomène de l'inégalité croissante des revenus et du déclin de la classe moyenne, les opinions divergent quant aux causes de la polarisation des salaires.

Au Canada, la progression du nombre de salariés aux niveaux supérieur et inférieur de la courbe de répartition des salaires et la diminution de la proportion des salariés

moyens remontent en fait à 1967. Selon certaines études, les emplois à revenu moyen ont connu, de 1967 à 1986, un déclin variant entre 5,3 et 8 points de pourcentage, la majorité de ces emplois s'étant acheminé vers le bas des échelles de salaires. Ces données sont comparables aux données américaines selon lesquelles la classe moyenne a diminué de 5,1 points de pourcentage de 1973 à 1984.

Pour les économistes néo-classiques, le déclin de la classe moyenne serait un phénomène naturel et temporaire, attribuable à l'arrivée massive, au cours des années 1970, des femmes et des babyboomers sur le marché du travail. C'est d'ailleurs une opinion largement admise dans le grand public. Ce surplus de main-d'oeuvre aurait été suffisamment important pour faire baisser le salaire moyen et ainsi accroître le nombre des travailleurs à faible revenu. Toujours selon les économistes néo-classiques, ce phénomène ne peut durer indéfiniment. Cette déficience se résorbera au fur et à mesure que ces travailleurs acquerront de l'expérience, sans oublier que la génération qui suit celle des babyboomers est moins importante en nombre.

Depuis l'article de Kuttner, de nombreuses études ont confirmé son hypothèse de base : la polarisation des salaires s'accentue toujours et la croissance de l'emploi se fait au détriment de la qualité des emplois

Cette logique est déficiente dans la mesure où elle exclut les aspects institutionnels et structurels de l'économie. Certaines études ont démontré que les variables démographiques, telles que l'âge des travailleurs et l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, n'expliquerait qu'une infime partie de ce déclin. Selon l'économiste américaine Katherine Bradbury[3] en effet, l'arrivée des femmes et des babyboomers n'expliquerait que 0.4 % du déclin de la classe moyenne. L'éminent économiste Lester C. Thurow [4] ainsi que le Conseil économique du Canada sont aussi de cet avis.

Si on ne peut expliquer l'inégalité croissante des revenus par les cycles économiques conventionnels ou par les facteurs démographiques, à quoi doit-on attribuer le déclin de la classe moyenne ?

Il est évident que les changements structuraux qu'ont subi nos économies capitalistes depuis quelques années ont eu un impact considérable sur la main d'oeuvre. La désindustrialisation est directement liée au déclin des classes moyennes. J'entends par désindustrialisation, la baisse relative et absolue des emplois industriels, c'est-à-dire producteurs de biens. Ce secteur se caractérise par des emplois dont les salaires moyens sont généralement élevés et où l'écart entre les échelles de revenus est faible. Or, si en 1940, plus de 60 % de la main-d'oeuvre canadienne était à l'emploi du secteur industriel, il n'en reste plus aujourd'hui que 18 %.

La perte des emplois industriels s'est faite entièrement au profit de la croissance du secteur des services, de la tertiarisation de l'économie. Ce phénomène n'est pas mauvais en soi, dans la mesure où les emplois créés assurent la croissance du niveau de vie. Ce qui n'est pas le cas, la majorité des emplois dans ce secteur offrent des salaires moyens plus faibles. Si on pense aux avocats, aux médecins, aux financiers ou aux informaticiens, il y a certes de bons emplois dans le secteur tertiaire. Précisons toutefois que pour chacun de ces bon emplois une armée de mauvais emplois est créée dans ce même secteur, tels les emplois dans le commerce au détail, les services personnels et de bureau.

Au Québec, ces mauvais emplois sont en pleine croissance. En 1990, ils représentaient 25 % du total des emplois alors qu'ils étaient de 20 % il y a à peine 15 ans. Et l'inégalité des revenus est beaucoup plus prononcée dans le secteur des services que dans celui des biens. Ce qui veut dire que si le secteur des services continue à prendre de l'ampleur, la classe moyenne disparaîtra petit à petit.

Le glissement des emplois du secteur des biens au secteur des services n'est pas un phénomène récent. Il remonte au tournant du siècle. Mais jusqu'en 1950 ce glissement était progressif. De 1911 à 1951, le pourcentage des emplois dans le secteur des services est passé de 34 % à 44 %, soit un taux annuel de croissance de 0,25 %. À partir de 1967 toutefois, ce taux de croissance s'est accéléré pour atteindre, de 1967 à 1988, au rythme d'une croissance annuelle moyenne de 3,2 %, un pourcentage absolu de 71 %. Au cours de la même période, le secteur industriel n'a connu qu'une croissance moyenne annuelle de 0.9 %. En 1993, on prévoit que les emplois dans le secteur des services occuperont plus de 73 % de l'ensemble de la main d'oeuvre . Si l'on tient compte du fait que, depuis 1967, 90 % des nouveaux emplois sont créés dans le secteur des services, à ce rythme, la désindustrialisation du Canada sera terminée en 2013.

Ajoutons à tout cela le fait que les travailleurs du secteur industriel qui perdent leur emploi n'ont pas les compétences ou la formation nécessaires pour accéder à de meilleurs emplois. Ce qui signifie, à plus ou moins long terme, l'avènement d'un marché du travail où une petite élite bien rémunérée contrôlera une armée de travailleurs à faibles revenus.

Bien que l'ascension vertigineuse du secteur des services soit l'un des éléments importants du débat sur les cause de l'inégalité des revenus, il y en a un autre qui l'est encore plus: la concurrence des marchés.

La majorité des citoyens est favorable à la concurrence puisque grâce à elle, les consommateurs ont accès à une production plus abondante à des prix «compétitifs» Or voilà que la concurrence ne garantirait plus une production efficace de biens et services ainsi qu'une meilleure distribution des ressources et salaires. Elle

serait désormais responsable du déclin accéléré de la classe moyenne.

Depuis 25 ans, selon l'OCDE, les profits ont chuté dans tous les pays industrialisés. Entre 1965 et 1976, par exemple, ces profits ont chuté de 37% en Angleterre, de 16% en Allemagne (de l'Ouest) et au Canada, et de 12% au Japon; depuis 15 ans, le scénario est le même, et pis encore.

Au Québec, ces mauvais emplois sont en pleine croissance. En 1990, ils représentaient 25% du total des emplois alors qu'ils étaient de 20%, il y a à peine 15 ans.

Durant toutes ces années les grandes entreprises ont cherché à accroître leurs profits car c'est tout de même leur objectif premier. Or elles disposent de deux méthodes pour y arriver. Elles peuvent accroître leur revenu en améliorant la qualité de leurs biens ou services, et de ce fait accentuer la concurrence sur la qualité des produits et mettre de l'ordre dans l'organisation du travail, ou bien en essayant de réduire leurs coûts. Malheureusement — pour les travailleurs s'entend — les firmes ont choisi la deuxième solution. Je dis bien malheureusement, car cette réduction s'est faite en général par l'écrasement des syndicats et la production de biens de moins bonne qualité.

La chute des profits, typique de la conjoncture américaine, s'est aggravée depuis le début des années 80 avec les politiques gouvernementales qui ont accentué la dérégularisation, la privatisation, le libre-échange et autres politiques favorisant la concurrence nationale et internationale. C'est ainsi, par exemple, qu'avec la mondialisation et la mobilité accrue des capitaux (et non des travailleurs), nos firmes ont dû concurrencer la production de biens semblables et moins chers en provenance surtout du sud-est asiatique. Elles ont donc cherché à rendre l'organisation de leur production plus flexible pour faire face à la concurrence internationale.

Dans la grande majorité des cas, c'est le facteur travail qui devient la variable flexible de la production. À brève échéance surtout, il est en effet plus difficile pour une firme de réduire ou d'augmenter son capital. Les firmes ont donc choisi de devenir plus concurrentielles en réduisant leur main-d'oeuvre et non en améliorant la qualité de leur produit, bien ou service. D'autant plus qu'il y avait déjà une «réserve» de main-d'oeuvre à faible revenu qui les incitait à réduire leurs coûts dans ce domaine plutôt que d'améliorer la technologie ou d'accroître les compétences des travailleurs. C'est cette démarche qui, plus que tout autre facteur, a permis aux entreprises inefficaces et aux technologies dépassées de survivre. Car elle les a enfermé dans un cercle vicieux. Les firmes qui ne se sont pas soucié de former leur main-d'oeuvre ou d'innover se retrouvent maintenant dans la quasi-incapacité d'innover, leur retard étant trop important et trop coûteux.[5]

La «recherche de la flexibilité» ou la «chasse aux rigidités» se fait ainsi presque toujours sur le dos des travailleurs. Bien que certaines firmes aient adopté de nouvelles organisations de travail, un genre de tripartisme microéconomique, dans le but d'accroître la productivité de leurs employés, elles demeurent quand même peu nombreuses[6]. De manière générale, c'est le mouvement syndical qui a pâti de cette réorganisation du travail.[7] Son pouvoir s'est érodé, le droit à la négociation salariale et le recours aux conventions collectives sont menacés.[8]

Le phénomène le plus extraordinaire à ce chapitre est le recours des firmes — toujours afin de réduire leurs coûts — à ce que les économistes américains Harrisson et Bluestone ont appelé la «main-d'oeuvre contingente», ou encore les «innovations dans les pratiques managériales».[9] Selon cette pratique qui gagne rapidement du terrain, on embauche par exemple 20 travailleurs temporaires — des travailleurs à temps partiel ou à la pige — pour le prix de 10 travailleurs à temps plein. Les avantages du recours à «la main d'oeuvre contingente» sont évidents. Ces travailleurs sont en général moins bien payés, n'ont pas de bénéfices marginaux et n'ont droit à aucune formation en milieu de travail, car la firme peut toujours embaucher des travailleurs temporaires plus qualifiés. Ces emplois précaires représentent maintenant plus du tiers de tous les emplois au Canada alors que leur proportion n'était que de 23,7% il y a à peine 15 ans. Tout semble indiquer que cette tendance se maintiendra si l'on tient compte du fait qu'entre 1981 et 1986, les emplois temporaires représentaient près de la moitié des emplois nouvellement créés et qu'au cours des années 1980, la quantité de travail temporaire a plus que triplé, pour représenter 80000 emplois en 1990.

Les chiffres sur le travail à temps partiel (soit 25 heures semaine) sont révélateurs. En 1953, le travail à temps partiel ne représentait que 4% de l'ensemble des emplois. À l'heure actuelle, plus de 17% de la main d'oeuvre canadienne sont des travailleurs à temps partiel. La croissance moyenne des emplois à temps partiel est de 6,3% par année pour une croissance de 1,3% pour les emplois à temps plein. La proportion de travailleurs à temps partiel «involontaires» — ceux qui veulent travailler à temps plein — frôle les 30% de l'ensemble de cette main d'oeuvre.

Autrefois on n'avait recours aux travailleurs contingents que pour répondre aux fluctuations tremporaires de la demande. Aujourd'hui, au fur et à mesure que la concurrence s'accroît, les firmes ont tendance à incorporer de façon permanente la main d'oeuvre contingente à leurs stratégies d'embauche. Ce qui perpétue la création de mauvais emplois, et accentue le déclin de la classe moyenne.

D'un point de vue purement et strictement économique, le déclin de la classe moyenne n'est pas un problème. Les marchés et les firmes s'adapteront tôt ou tard

en produisant des biens ou en offrant des services qui répondront aux besoins des riches et des pauvres. On cessera de produire des biens pour la classe moyenne et les grandes firmes ne s'en porteront pas plus mal.

Or l'économie c'est plus qu'un bilan comptable, elle a une dimension sociale dont on oublie souvent les vertus. La révolution que Marx prédisait n'a pas eu lieu principalement à cause du rôle joué par l'État-providence et les syndicats dans la création de la «classe moyenne». C'est cette classe qui a évité la polarisation extrême de nos sociétés industrielles entre riches et pauvres. Qu'est-il arrivé au grand rêve de la société juste ? Que sont devenus les idéaux de la social-démocratie ? ✐

NOTES

1. *The Declining Middle*, Atlantic Monthly, juillet 1983. Kuttner est aussi auteur du livre provocateur *Economic Growth — Economic Justice*, (Houghton Mifflin, 1984).
2. Entres autres, Picot, Garnett, et al. *Les bons emplois et les mauvais emplois, et le déclin de la classe moyenne : 1967-1986* (Document de recherche, Statistique Canada, 1990), et Drache, Daniel, *The Deindustrialisation of Canada and its implications for Labour* (1989).
3. *The Shrinking Middle Class*, New England Economic Review, septembre-octobre 1986.
4. *The Disappearance of the Middle Class*, New York Times, le 5 février 1984, page F3.
5. Appelbaum, Eileen, *Restructuring Work: Temporary, Part-time, and At-Home Employment*, et Rochon, Louis-Philippe, *Le coût économique de l'analphabétisme*, Cité Libre, février 1992.
6. Rochon, Louis-Philippe, *Le syndicalisme et le mythe de l'improductivité*, Cité Libre, mars 1992.
7. Freedman, Audrey, *How the 1980's have changed Industrial Relations*, Monthly Labor Review, mai 1988.
8. Panitch, Leo et Donald Swartz, *The Assault on Trade Union Freedoms*, 2e édition, Garamond Press, 1988.
9. On dit aussi les emplois hors normes.

Clinton à l'heure du choix

JULIUS H. GREY

Plusieurs commentateurs d'obédience conservatrice pensent que Bill Clinton prétexterait d'une amélioration relative de la situation économique afin d'esquiver ses promesses d'apporter des changements majeurs à la société américaine. Tout au plus récompenserait-il certains groupes de pression qui lui auraient été favorables, tels les femmes, les minorités ethniques ou les homosexuels. Quant aux changements apportés à la structure même de l'économie américaine, ils seraient pour ainsi dire impossibles à effectuer, tandis qu'une tentative ratée ne manquerait pas de compromettre les chances de Clinton de remporter un second mandat.

Bien entendu, il est toujours possible que ces prévisions soient fondées. Il ne fait pas de doute que des bouleversements radicaux mécontenteraient de nombreux citoyens et lobbies américains, et que Clinton pourrait bien en payer le prix en 1996. Cependant, si Clinton et son entourage possèdent l'astuce et l'intelligence qu'on leur attribue, ils sauront sûrement résister aux attraits d'une politique sécuritaire pour se lancer dans le *New Deal* dont cette société a tant besoin. Ce *New Deal* devra nécessairement comporter deux volets. D'une part, la protection des emplois avec certaines conséquences pour le libre-échange, et, d'autre part, une nouvelle préoccupation en faveur des programmes sociaux et environnementaux avec des répercussions fiscales évidentes.

Depuis vingt ans, on entend parler de la menace de l'extrême-droite aux États-Unis. La victoire de Clinton semble avoir réconforté ceux pour qui cette élection représentait un rejet des extrémistes par le peuple. Or, il n'en est rien. La victoire de Clinton risque plutôt d'accélérer le processus et de nous rapprocher d'une confrontation potentiellement fatale entre la droite et la société américaine. Cette élection n'élimine donc en rien la possibilité que la droite l'emporte éventuellement.

De toute évidence, le problème structurel existe et il est incontournable. Les moins nantis ont de moins en moins de chances de s'en sortir. De plus, il y a maintenant plusieurs nouvelles classes de pauvres.

À partir du moment où l'échec du reaganisme et de la «révolution» républicaine des années 1980 est devenu évident, il était à prévoir que les Démocrates auraient peut-être une chance de parer le désastre. Cela fait partie des fluctuations normales d'un système électoral qui a tendance à mettre l'opposition au pouvoir lorsque les politiques du gouvernement sont décriées de part et d'autre. Jusqu'à l'été 1992, on croyait que ce processus n'amènerait les Démocrates au pouvoir qu'en 1996. L'incompétence de George Bush et la campagne intelligente de Bill Clinton ont modifié cet échéancier. Le problème demeure toutefois le même, et les Démocrates bénéficient d'une marge de manoeuvre fort limitée. Comment devraient-ils s'en servir ?

Les développements économiques à l'échelle mondiale, aggravés par trois mandats républicains consacrés à la protection des nantis et des puissants, ont créé aux États-Unis des difficultés qui transcendent les hauts et les bas habituels. De toute évidence, le problème structurel existe et il est incontournable. Les moins nantis ont de moins en moins de chances de s'en sortir. De plus, il y a maintenant plusieurs nouvelles classes de pauvres.

D'une part, il y a ces anciens cadres de compagnie, qui furent victimes des nombreuses cures d'amaigrissement corporatif. Ceux-ci seront de plus en plus nombreux et, par conséquent, de moins en moins aptes à se trouver des emplois. Ils seront alors en concurrence avec

les jeunes membres de la classe moyenne qui devront souvent se contenter d'une carrière faite essentiellement de contrats temporaires.

D'autre part, un tel processus rendra la situation de la classe ouvrière encore plus précaire. Depuis des décennies, les bons emplois «syndiqués» ont permis aux ouvriers américains de jouir d'un niveau de vie très élevé. Or ces emplois disparaissent au fur et à mesure que l'Amérique semble vouloir laisser derrière elle toute l'époque industrielle et ses avantages. Les différents traités de libre-échange risquent d'accentuer cette tendance et d'obliger les ouvriers à accepter des emplois à la fois moins sûrs et moins rémunérateurs.

En 1992, ces deux nouvelles classes ont voté majoritairement pour Bill Clinton. Il suffit de regarder une carte électorale pour constater le balayage démocrate dans le Midwest américain et comprendre que ces classes ont abandonné le populisme de droite qui les avait leurrées en 1980, 1984 et 1988.

Force est toutefois de constater qu'il s'agit là de classes que l'extrême-droite pourrait facilement s'attirer . Les expériences historiques de classes semblables aussi bien que la difficulté flagrante de la gauche à mobiliser ce genre d'individus, par les moyens syndicaux traditionnels, mettent en évidence l'occasion qui se présente à la droite. Si Bill Clinton ne change pas l'orientation de l'économie américaine, et s'il ne diminue pas l'influence du lobby du *Big Business*, qui est largement responsable de ce qui se passe maintenant, il risque d'être battu en 1996 ou que la droite «charismatique» lui succède en l'an 2000.

Aux États-Unis, un mouvement de droite charismatique aurait vraisemblablement une base religieuse. Il y aurait certes des lois pour protéger les classes démunies constituant la clientèle de la droite triomphante mais à un prix qui serait prohibitif pour ceux qui tiennent aux concepts de liberté et d'égalité.

Ainsi, on protégerait les nouvelles classes de pauvres, non pas contre le *Big Business* qui demeurerait l'influence dominante dans la société, mais plutôt contre les minorités visibles et les femmes. On peut imaginer, par exemple, une campagne en faveur de la garantie d'un emploi pour chaque famille avant d'embaucher la conjointe.

Ce slogan, accompagné d'une promotion des «valeurs familiales traditionnelles» et d'une guerre contre l'avortement nous rapprocherait considérablement du cauchemar imaginé par Margaret Atwood dans *The Handmaid's Tale*. Évidemment, nous avons tous tendance à croire que le pire n'arrivera pas. Pourtant, le vingtième siècle nous a montré de façon concluante que le pire peut arriver, voire qu'il arrive assez facilement. Aux États-Unis, le mariage entre le *Big Business* et les mouvements religieux pourrait être rapidement consommé et se doter d'un programme d'un attrait irrésistible pour les millions de citoyens qui ont de très bons motifs de rejeter le système actuel.

Quelles sont les conséquences pratiques de cette réflexion ? On ne peut être certain qu'il existe un programme quelconque capable de vaincre l'extrême-droite de manière définitive. Il faut cependant conclure, malgré les dangers inhérents à toute action radicale, que les dangers de l'inaction sont de loin les plus réels. De plus, les réformes cosmétiques ou symboliques, telles la promotion de quelques Noirs ou de quelques femmes, la réparation de quelques injustices envers les homosexuels ou la punition de quelques politiciens corrompus ne suffisent plus. Si Bill Clinton entend se retrouver parmi les grands présidents, les Jackson, Lincoln et Franklin Roosevelt, il devra s'attaquer aux problèmes structurels de l'économie américaine et garantir aux Américains les services sociaux et les emplois qui seuls pourront faire disparaître leur mécontentement. S'il ne fait rien, il risque plutôt de se retrouver aux côtés de Buchanan et Coolidge, des présidents qui ont été incapables de faire face à la musique.

Lettre d'Edmonton

Les avantages *spirituels* de l'ALENA

GEORGE LANG

Typiques des réflexes qui nous bornent à ce petit pays sont nos réactions myopes à l'égard de l'accord de libre-échange nord-américain, l'«ALENA».

Passent encore les oppositions bruyantes à ce pacte. Ces réactions étaient prévisibles.

Les nationalistes canadiens ne pouvaient que s'épouvanter devant le spectre de leur absorption par les États-Unis, sorte d'obsession qui les hante. Se définissant toujours en fonction de l'Autre américain (comme certains Québécois par rapport au Canadien anglophone), ils rejettent d'emblée toute initiative qui risquerait d'estomper les différences culturelles, ou de permettre de les mesurer de près — y compris cette amélioration de l'accord bi-national déjà en place.

Quant aux Néo-démocrates, leur clientèle craint surtout le chômage suite à une migration de l'industrie lourde au-delà du Rio Grande, ce qui coince leurs chefs dans une impasse politique: ils ne peuvent que défendre un appareil productif profondément attaqué par la rouille. Au nom de la défense de nos travailleurs, ils les

condamnent à des activités désuètes. Et nous, à les leur payer. Le protectionnisme est toujours partial.

Or, c'est plutôt de la dimension non économique du libre-échange dont je veux traiter, celle qui est occultée par ses adeptes même. Les avantages, comment dirais-je…, *spirituels* d'une ouverture commerciale au Mexique sont nombreux.

N'avez-vous pas remarqué, par hasard, que même les partisans de ce traité fondent leurs arguments sur deux postulats tacites mais insidieux ?

Le premier, c'est que l'échange économique n'entraîne pas de conséquences culturelles, principe d'ordre général qui découle d'une vision réductrice pour ne pas dire aliénante de l'être humain. Le second postulat est d'ordre particulier. Et il transparaît dans notre certitude que les Mexicains, à qui nous aurons bientôt affaire, n'ont rien d'autre à nous offrir que la sueur de leur front, qu'ils ne sont, en fin de compte, que des bêtes de somme.

À lire les commentaires pour et contre l'accord, on croirait que le Mexique tout entier n'est constitué que de *maquiladoras*, ces bagnes industriels qui bordent sa frontière avec les États-Unis. Et que la pauvreté sera l'état permanent de ce peuple malheureux et peu hygiénique, d'ailleurs spoliateur impénitent de l'environnement.

Je ne nie pas que les *sweat shops*, ici ou là-bas, sont affreux, ni que Mexico ne mérite pas, à peu de chose près, sa réputation de ville la plus polluée du monde. Heureusement, donc, que nous avons un nouveau président américain, notre propre ancien premier ministre n'étant pas à la hauteur de sa tâche, pour soutirer de nouvelles concessions d'ordre écologique du gouvernement mexicain; quoique chez Clinton les visées économistes de sa démarche se laissent deviner.

À part, bien sûr, de jouer sur la suffisance légendaire des Américains, la réglementation environnementale supplémentaire préconisée par Washington ne vise-t-elle surtout pas à faire monter le prix des produits mexicains, et donc d'imposer ce que Kimon Valaskakis avait baptisé des CHIPs (Competitive Handicaps Induced by Policies) dans un article (à relire) paru dans ces mêmes pages en novembre 1991 ?

Mais là je retombe dans la perspective économiste au-dessus de laquelle je veux qu'on s'élève.

Pourquoi le Mexicain incarne-t-il pour nous l'image même du pauvre analphabète, tandis que l'étude la plus hâtive de la culture mexicaine révèle une richesse de couleurs à côté de laquelle, il faut bien l'admettre, la nôtre pâlit ?

Serait-il vrai, comme l'a affirmé le poète mexicain Octavio Paz, qu'il ne peut y avoir de rencontre authentique entre la civilisation protestante du Nord et celle, catholique, du Sud, tout simplement parce que leurs articles de foi, même délaissés, sont irréconciliables ?

Autant dire qu'il ne peut y avoir d'Europe. Ni de Canada.

Notons que les francophones du Canada sont une exception apparente à l'affirmation sommaire de Paz, étant donné que nous sommes largement catholiques de culture sinon toujours de pratique, et que nous sommes aussi, au pied de la lettre, des Latinos-américains, des Américains qui parlent une langue néo-latine. La franchise nous oblige quand même à avouer que les francophones d'ici n'en sont pas moins des *gringos*, aussi ignorants de la culture mexicaine que nos concitoyens anglophones et nos voisins non latinos des États-Unis. Et tout aussi arrogants.

Mais là n'est pas vraiment la question, car Octavio Paz se trompe sur l'essentiel — autant et peut-être de la même manière que ceux d'ici qui ne voient dans le Mexicain qu'un agent (ou un patient) économique.

Les valeurs culturelles ne sont pas fixées une fois pour toutes, comme le veut Paz. C'est justement dans l'échange qu'elles évoluent, comme c'est par l'intermédiaire du contact transculturel que les économies croissent.

Or c'est plutôt de la dimension non économique du libre-échange dont je veux traiter, celle qui est occultée par ses adeptes même. Les avantages, comment dirais-je…, *spirituels* d'une ouverture commerciale au Mexique sont nombreux.

Nous ferions à tout le moins preuve de myopie en ne voyant dans l'ALENA qu'un pactole économique qu'on peut réduire à un bilan comptable. La source de ce courant est ailleurs. Ainsi que ses débouchés.

Avec de la chance, dans un avenir lointain, nous nous retrouverons d'abord citoyens de cet hémisphère, puis de la planète. Sans doute cette utopie nous échappera-t-elle, peut-être aussi à nos petits-enfants. Mais, en attendant, réjouissons-nous du fait que ce pacte marque un premier pas vers une communauté hémisphérique. Plongeons-nous dans la rencontre de nos nouveaux partenaires. Je veux dire dans la connaissance de leur personne, de leurs coutumes, de leur pensée, et de leur langue, si près de la nôtre.

Comme le Nouveau Monde tout entier, le Canada a été constitué à partir des rivalités colonialistes européennes. L'heure est venue de surmonter ces antagonismes en fondant, et en se fondant dans une communauté véritablement postcolonialiste, grâce à laquelle nous aurons finalement dépassé les cadres étatiques et les divisions héritées de l'Europe. À l'heure où l'Europe semble encore une fois trébucher dans sa marche vers la réconciliation de ses ethnies ô combien réfractaires, c'est à nous, les citoyens du Nouveau Monde, d'assumer la besogne historique qu'elle s'était donnée, l'Europe, sans avoir pu l'accomplir. N'est-ce pas nous, les vraies Lumières ?

Un autre grand écrivain mexicain, Carlos Fuentes, a

constaté lors des conférences CBC–Massey qu'il prononçait à Toronto en 1984 que tout Latino-américain, grâce à la puissance américaine, possède une frontière personnelle avec les États-Unis. «Avant que ce siècle ne se termine», a-t-il ensuite prophétisé, «tout Américain du Nord se rendra compte qu'il a, elle ou lui, une frontière personnelle avec l'Amérique latine».

Soit. Et que ce commerce ait lieu aussi dans nos coeurs et nos esprits.

Hillary Rodham Clinton

Présidente des États-Unis ?

Danièle Hébert*

La traditionnelle lune de miel entre le nouveau président des États-Unis, le démocrate Bill Clinton, 46 ans, et le peuple américain n'aura duré que le temps nécessaire aux rituels officiels: investiture, premier discours, gala et prise de possession de la Maison Blanche. À peine Clinton entreprend-il ses nouvelles fonctions que l'encre coule à flots — la question des homosexuels et des lesbiennes au sein des forces armées; un tollé est provoqué par les successives nominations féminines au ministère de la Justice; les spéculations d'avant-première quant à la teneur de son plan économique se multiplient. Mais le sujet qui pourrait bien susciter le plus de controverses, et à plus ou moins brève échéance, selon la réussite ou l'échec de son administration, c'est la place prédominante qu'il accorde à son épouse, Hillary Rodham Clinton, 45 ans.

On ne parle déjà plus de «l'homme à la tête du gouvernement américain» mais bien de «l'équipe en place à la Maison Blanche». Après avoir fait preuve d'une grande réserve face aux médias tout au long de la campagne électorale de son mari, Hillary Clinton s'avance maintenant d'un pas assuré de femme accomplie qui sait fort bien qu'il lui faudra jouer le tout pour le tout si elle veut contribuer de façon significative à la transformation de la politique américaine, voire de l'image américaine, tant souhaitée par le couple. Rappelons-nous les paroles de Bill Clinton, répétées fréquemment au cours de sa campagne, et devenues fameuses: «Élisez-moi et vous en aurez deux pour le prix d'un!». Tout sauf en l'air, cette déclaration.

En effet, madame Clinton est la première «First Lady» de l'histoire des États-Unis à ne pas s'être vue reléguer uniquement dans le traditionnel bureau «rose» de l'aile est de la Maison Blanche. Quoi qu'il en soit, en mondaine épanouie, elle le conservera pour vaquer aux tâches sociales qui lui incombent. Mais elle occupera surtout, à l'instar de son mari, un bureau de l'aile ouest — siège du pouvoir. C'est là qu'elle servira bénévolement son pays. Il faut dire qu'à la tête du «task force» chargé de faire l'étude d'un système d'assurance-santé national, madame Clinton s'est déjà mise à l'oeuvre. Son efficacité et son esprit de synthèse lui ont valu une réputation de femme de tête et de décision. Bill Clinton a dit de son épouse qu'elle était sa meilleure amie et la seule personne à qui il fait entièrement confiance. Aussi, ayant un grand respect pour son intelligence et la sûreté de son jugement, a-t-il l'intention d'oeuvrer de concert avec elle dans la bonne marche de la Maison Blanche; en d'autres termes, à la considérer comme sa «partenaire» à tous égards.

Dans cette association, il sera facile de reconnaître les bons coups de l'un ou de l'autre. Mais qui encaissera le blâme des erreurs ou des bévues? Bill Clinton a reçu, du peuple américain, le mandat clair d'assumer la responsabilité de la présidence des États-Unis. Hillary Clinton, quant à elle, a reçu de son mari le mandat clair d'assumer des responsabilités qui n'avaient encore jamais été attribuées à une «First Lady». Quels que soient les points de vue, en dernière instance, ce sera le président qui sera mis sur la sellette. Hillary pourrait bien être son talon d'Achille.

On ne parle déjà plus de «l'homme à la tête du gouvernement américain» mais bien de «l'équipe en place à la Maison Blanche».

Toutefois, rien ne laisse supposer pour l'instant que madame Clinton ne sera pas à la hauteur de sa lourde tâche. En effet, elle est particulièrement qualifiée pour mener à bien à peu près n'importe quel projet que le gouvernement pourrait lui confier. Fille de Hugh Rodham, propriétaire d'une petite manufacture de draperies, et de Dorothy Rodham, Hillary grandit à Park Ridge, banlieue conservatrice de Chicago. Vêtue de chemisiers à collet «Peter Pan», de jupe à plis «Black Watch», de cardigans de mohair et chaussée de *loafers*, elle est bien éduquée, polie, fréquente une bonne école. Bref, elle mène une existence très babyboomer. À la maison, elle prend à coeur son rôle de «grande soeur» avec ses deux frères cadets. Le père, qui leur rappelait souvent les épreuves de la Grande Dépression, a su inculquer à ses enfants un sens profond des responsabilités.

À cette époque, Hillary Rodham fait la connaissance d'un homme qui l'influencera profondément intellectuellement, le révérend Don Jones, animateur régulier d'un

groupe de discussion pour jeunes gens à la Première Église Méthodiste (First Methodist Church). D'après Jones, aujourd'hui professeur de religion à l'Université Drew dans le New Jersey et toujours très près des Clinton, « Hillary ne laissait sa place à personne. Elle ne laissait pas un jeune homme dominer la réunion s'il n'avait rien à dire. Il n'était pas question pour elle d'être modeste et de passer son temps à faire la « cute » pour attirer les gens ». Au moment d'entrer au secondaire, Hillary, sur les conseils de Jones, lit déjà des philosophes religieux tels que Dietrich Bonhoeffer et Sören Kierkegaard. Elle s'engage alors dans l'organisation d'un service de gardiennes pour les enfants de travailleurs itinérants. C'est ainsi qu'elle développe sa conscience sociale et son idéologie politique. Il faut noter que celles-ci s'appuient sur une forte base spirituelle.

D'après Jones, aujourd'hui professeur de religion à l'Université Drew dans le New Jersey et toujours très près des Clinton, «Hillary ne laissait sa place à personne. Elle ne laissait pas un jeune homme dominer la réunion s'il n'avait rien à dire. Il n'était pas question pour elle d'être modeste et de passer son temps à faire la «cute» pour attirer les gens».

La Hillary qui entre au Wellesley College était calme, pragmatique et, à l'instar des gens de son quartier, républicaine — bien que déjà très éprise de cette justice sociale que lui apprenait le révérend Jones. Dès sa deuxième année à Wellesley, elle entreprend avec des étudiants de faire des pressions afin d'augmenter le nombre de Noirs qui s'inscrivent à ce collège.

L'assassinat de Martin Luther King Jr. n'est pas sans la bouleverser. Plusieurs croient que cet événement décide de son engagement résolu à combattre l'injustice. Le sujet de sa thèse de fin d'études collégiales, en effet, porte sur la pauvreté et l'organisation communautaire, sujet que l'on ne saurait choisir sans une compassion sincère pour les pauvres et un réel souci de leur devenir. Elle veut faire ses études de droit afin de pouvoir être utile à la société. Elle comprend déjà que l'accès à un plus grand bonheur réside dans le service.

À la faculté de droit de Yale, elle fait de la recherche pour sa thèse, maintenant célèbre, sur les droits des enfants. Elle travaille avec des enfants pauvres à l'Hôpital Yale-New Haven. Enfin, elle décroche un diplôme avec distinction. Lors de la cérémonie de collation des grades, c'est elle qui prononce le traditionnel discours d'adieu, honneur jusque-là exclusivement réservé aux hommes. À Yale, elle rencontre les deux personnes qui marqueront le plus sa vie : Marian Wright Edelman de la Fondation pour la défense des enfants (Children's Defense Fund) — et Bill Clinton. Elle a travaillé pour Edelman comme avocate et fut, par la suite, pendant 5 ans, présidente de son Conseil d'administration. L'intérêt qu'elle porte aux problèmes des pauvres, des enfants et des femmes a continué d'inspirer, sinon de motiver sa vie professionnelle.

Bill Clinton a confié qu'il avait craint de tomber amoureux de cette femme talentueuse et déterminée. « J'étais moi-même un étudiant sérieux, a-t-il déclaré, mais elle était un cerveau, une présence ». Hillary Rodham était la femme indépendante et autonome que Clinton avait toujours rêvé d'épouser. Très tôt complices dans leur relation, ils conserveront chacun leurs propres intérêts. Le couple semble se nourrir de l'énergie de chacun, mais ni Bill ni Hillary ne tire son identité de son conjoint. La naissance de Chelsea, cinq ans après leur mariage, achève de consolider leur couple.

Hillary Rodham Clinton est sans conteste à l'image de la jeune femme moderne : épouse, mère, activiste et femme de carrière. Elle se distingue sur tous les plans, mais c'est sa carrière qui lui vaudra sa renommée. Brillante avocate, elle siège sur de nombreux conseils d'administration et comités ; elle est sur-performante et acquiert rapidement la réputation d'être à la fois exigeante et animée de compassion. Comme la plupart des femmes professionnelles qui font cent choses à la fois, elle ne pense jamais que ce soit assez. Rigoureusement organisée, Hillary Clinton pourrait bien être le coup de pouce nécessaire à la nouvelle Administration. Contrairement à son mari, parfois quelque peu affable, Hillary n'a pas peur de prendre des décisions draconniennes. Bill Clinton semble avoir tendance à aimer tout le monde sans doute parce qu'il veut que tout le monde l'aime. Hillary a la faculté de juger sans ambages les gens et les situations.

À la lumière du curriculum vitae d'Hillary Rodham Clinton, on ne saurait être surpris de la voir entreprendre sans hésitation son nouveau rôle de « First Lady » des États-Unis, rôle que le couple Clinton a commencé à redéfinir substantiellement. Le président a consulté son épouse avant d'arrêter son choix sur les membres de son cabinet. Il est fort possible, d'ailleurs, que certains d'entre eux aient carrément été proposés par madame Clinton. Son propre réseau d'influence, qui s'étend à la grandeur du pays, s'insère dans la nouvelle Administration. Un grand nombre d'assistants de grade supérieur lui sont assignés, davantage, au vrai, qu'à Al Gore, le nouveau vice-président. C'est la seule conjointe à avoir participé à la réunion informelle du Cabinet qui a eu lieu à Camp David. Il faut se demander si cet état de choses ne soulèvera pas certaines questions. Qui mène, réellement, à la Maison Blanche ?

Jusqu'à maintenant, de telles questions ne se posent pas. Hillary Clinton connaît les paramètres à l'intérieur desquels elle peut agir et sait les respecter. Du reste, elle se comporte avec un aplomb qui en fait un modèle à suivre, non seulement pour les femmes de carrière, mais

aussi pour les hommes qui l'admirent, en silence ou clairement.

Toutefois, on ne peut passer outre les points d'interrogation soulevés par cette situation et prétendre que celle-ci ne présente aucun danger pour le président Clinton. La presse a fait preuve d'une certaine générosité face au nouveau phénomène qu'est Hillary Rodham Clinton. On l'observe, on la décrit, on spécule à son sujet, mais on se garde de l'éreinter. Pour l'instant. On ne sait pas encore vraiment sur quel pied danser.

Or qu'arrivera-t-il si échoue l'étude sur la réforme de l'assurance-santé nationale (celle-ci représente des dépenses de 800 milliards$) dont elle est responsable? Le peuple américain souhaite ardemment trouver une solution à la crise des soins médicaux, probablement le plus sérieux problème social et économique du pays, et, par conséquent, il fonde tous ses espoirs sur Hillary Clinton et l'appuie. Mais si elle ne réussit pas à mettre sur pied, à l'intérieur de son mandat de 100 jours, un ensemble de mesures viables qui, en fait, serait adopté par le Congrès et le Sénat et qui serait rapidement implanté pour le bénéfice des Américains, quelles en seraient les conséquences? Elle perdrait assurément sa crédibilité, peu importe les autres bonnes choses qu'elle aurait accomplies. La presse, mesquine la plupart du temps, s'empresserait à coup sûr de la salir. Ce serait naïveté, en effet, que de croire que l'on n'associerait pas son sexe avec sa faillibilité, ce qui aurait des retombées néfastes pour la gent féminine. Ne parlons pas du manque de jugement dont Bill Clinton pourrait être accusé, minant ainsi certainement son autorité.

Bill Clinton a confié qu'il avait craint de tomber amoureux de cette femme talentueuse et déterminée. «J'étais moi-même un étudiant sérieux, a-t-il déclaré, mais elle était un cerveau, une présence».

Sans verser dans la tragédie, il faut se rendre compte de l'importance des implications reliées au nouveau rôle que le président Clinton accorde à la «First Lady». Bill Clinton, homme pondéré et astucieux, chemine avec Hillary depuis plus de vingt ans; il sait à qui il a affaire. Ensemble, ils ont rodé leur équipe et surmonté les obstacles de leur vie. Les grands hommes — au sens large évidemment — de l'histoire n'étaient, en fait, que des hommes ordinaires totalement engagés dans une grande cause. Ces caractéristiques, Hillary Rodham Clinton les possède. Il sera intéressant de la voir évoluer au cours des quatre prochaines années.

Par contre, si les Clinton font un bon travail durant ce premier mandat et s'ils maintiennent leur popularité auprès de l'électorat, Bill Clinton aura de bonnes chances d'être réélu. Si tel est le cas, Al Gore aurait l'envergure nécessaire pour lui succéder. À moins qu'Hillary Rodham Clinton n'entre elle-même dans la course électorale et soit, au début du 2e millénaire, élue première présidente des États-Unis...

Quoi qu'il en soit, partout où elle passe, Hillary Rodham Clinton impressionne et charme. Il est maintenant clair qu'elle est une moitié de l'équipe à la tête des États-Unis. Et pas nécessairement la douce moitié!

** Danielle Hébert, 40 ans, est secrétaire à Price Waterhouse. Elle prépare un B.A. en cinéma à l'Université Concordia.*

Lettre de Harare

Les tomates du président

HEATHER HILL

On a volé les tomates du président!

Robert Mugabe, président du Zimbabwe, avait récemment entrepris une tournée en province pour se renseigner sur la sécheresse qui accable ses sujets. Ce jour-là, il se trouvait à Kadoma, petite ville située à quelque cent vingt kilomètres au sud-ouest de Harare. Les citoyens lui ont offert quelques poteries et cinquante kilos de tomates. Mais il s'est trouvé dans la foule quatre fidèles torturés par la faim qui ont détourné un sac de ces tomates vers un véhicule qui ne faisait pas partie du cortège officiel. On a recherché les suspects; on les a arrêtés.

Cet incident soulève questions et considérations. D'une part, pourquoi le président a-t-il accepté ce cadeau de nourriture de la part de gens qui crèvent de faim? (De toute évidence, les voleurs avaient saisi l'absurdité de la situation; ils ont voulu y remédier par un peu de pragmatisme). D'autre part, le larcin permet de mesurer la gravité du marasme économique et culturel où vit, depuis quelque temps, le peuple du Zimbabwe. Voler le chef, c'est proprement impensable.

Cette affaire des tomates illustre un aspect plutôt comique de la situation au Zimbabwe. Mais le désordre qui règne au sein du gouvernement de ce pays n'a rien de rigolo. On pourrait presque affirmer qu'il n'y a plus de gouvernement. La crise précipitée par la sécheresse a retiré à l'État sa réalité; désormais, il fait plutôt figure de mythe.

Ce qui se passe actuellement au Zimbabwe constitue un exemple de synergie — qui se souvient de ce mot-clé

des années 1980 ? La sécheresse coïncide avec une crise économique sérieuse : 47 % d'inflation, 50 % de chômage, et cette crise coïncide avec la popularité en chute libre du parti au pouvoir. Ajoutez à cela un chef d'État qui paraît accablé, voire paralysé par les défis à son autorité absolue qui surgissent à droite et à gauche, et vous obtenez la recette même de l'anarchie.

On n'a qu'à considérer le cas de la Somalie actuelle pour constater comment l'aide et le développement peuvent détruire un pays.

Pour le moment, on assiste à un défilé constant de petits désastres dans le secteur public. Chaque matin, le *Herald* (journal plus ou moins officiel) relève de nouveaux cas de corruption, de vol, d'abus de fonds publics et de mauvaise administration. L'aide alimentaire ne parvient pas aux populations rurales ; de hauts fonctionnaires sont appréhendés; le maire de Harare s'achète une voiture de plus (ce qui porte à cinq le nombre des véhicules de sa flotte personnelle); des policiers habitent les cellules d'une prison parce qu'ils n'ont pas les moyens de se louer une chambre... Tout cela dans un pays qui avait jusqu'à présent la réputation d'être stable et prospère.

C'est la vieille histoire du désordre africain, aggravée par la sécheresse. Ici, on a l'habitude de la mauvaise administration. On s'en plaint, on s'en moque, on désespère. Les Occidentaux doivent-ils désespérer aussi ? Quelles sont les obligations morales de l'Occident, à l'égard de l'Afrique ? Que devons-nous faire ?

La question me préoccupe car, en deux ans de séjour ici, j'ai perçu toute une gamme de réactions chez les « Européens » (c'est-à-dire les Blancs), devant la faiblesse et la vulnérabilité des Africains. D'un côté, on entend d'infinies variations sur le vieux thème du « noblesse oblige », en anglais « white man's burden », et l'ambition idéaliste, parfois aveugle à la réalité, d'améliorer le sort de ces peuples. À l'autre extrémité du registre, on retrouve le racisme dans toute sa vulgarité et dans toutes ses nuances. Il m'apparaît comme une espèce de fleur pourrie qui s'épanouit dans le terreau fertile des contrastes culturels entre Noirs et Blancs.

Comment donc devons-nous venir en aide aux pays les plus pauvres de la planète ? Il semble que d'une décennie à l'autre, on change de théorie sur le meilleur modèle d'aide et de développement. Mais les résultats, eux, ne changent guère : les Africains restent aussi pauvres qu'ils l'étaient voilà trente ou quarante ans.

C'est un véritable casse-tête chinois que ce problème de l'aide à l'Afrique. Si le citoyen d'un pays industrialisé veut y contribuer, c'est son droit. Mais si un pays veut s'engager dans l'aide publique au développement, il faut que la majorité des citoyens soient d'accord. Au Canada, par exemple, l'opinion publique est majoritairement d'accord sur le principe de l'aide. Mais quand il s'agit de l'Afrique, l'appui est moins ferme. On parle de fatigue chez les donateurs, de désillusion, d'une impression de futilité.

Or, un autre facteur extrêmement important entre aussi en jeu : le caractère unique de la culture africaine, si différente de la culture occidentale qu'elle peut rendre inopérantes, voire perverses, nos méthodes les mieux étudiées. On n'a qu'à considérer le cas de la Somalie actuelle pour constater comment l'aide et le développement peuvent détruire un pays. Il y règne une anarchie totale, l'ultime solution devant consister, d'après les ingénieurs de l'aide internationale, à inonder le pays de denrées alimentaires pour diminuer la criminalité.

L'Afrique ne réagit pas à l'aide comme s'y attendaient les Occidentaux. Elle n'a pas non plus les moyens de l'Asie pour s'adapter aux méthodes occidentales. Pour ma part, je n'ai pas de solution à proposer ; j'exprime seulement la crainte que les conflits culturels internes et le marasme économique de l'Afrique cheminent indéfiniment côte à côte. Nous croyons ouvrir la route alors que nous suivons dans le sillage.

Avis de convocation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE *CITÉ LIBRE INFORMATION INC.*

Les membres de l'ancienne *Coopérative d'information Cité libre* (aujourd'hui liquidée) et ceux de la société *Cité libre information inc.* sont convoqués à une assemblée générale des membres qui aura lieu le jeudi 8 avril 1993, à compter de 21 h 30 (immédiatement après le dîner causerie) au restaurant *La Maison Egg Roll*, 3966, rue Notre-Dame ouest, (à l'ouest de la rue Atwater, métro Place Saint-Henri), à Saint-Henri.

GUY SARAULT
Secrétaire
du Conseil d'administration

Je n'ai pas signé, Monseigneur

GÉRARD PELLETIER

Non, je n'ai pas signé, dans ma paroisse, la pétition que vous nous avez proposée. Et si je sens le besoin de m'en expliquer ici, c'est que depuis quarante-trois ans je suis, comme disent les avocats, «au dossier» de la cause dite des «enfants de Duplessis».

En effet, c'est en 1950 que, journaliste au *Devoir*, j'entreprenais, d'accord avec Gérard Filion, directeur du journal, une enquête en profondeur sur les pupilles de l'État provincial, enfants naturels et orphelins, et sur le sort qui leur était fait dans de nombreuses institutions, toutes dirigées alors par des religieuses et des religieux.

Voici le texte que la pétition nous invite à endosser:

«Nous, les signataires, nous opposons à toutes tentatives consistant à vouloir faire porter aux congrégations religieuses le poids des structures sociales* qui prévalaient dans les années quarante à soixante. Leurs actions en faveur des enfants orphelins et abandonnés s'inscrivaient dans la ligne d'une contribution généreuse et désintéressée, destinée à suppléer aux carences sociales de l'époque que ni la société ni les gouvernements n'étaient en mesure d'assurer. De plus nous reconnaissons leur dévouement et le rôle efficace qu'elles continuent d'assurer dans les situations de détresse de notre temps».*

* *N.d.l.r.: souligné dans le texte.*

Pourquoi j'entrepris cette exploration? Parce qu'une femme ontarienne, journaliste et travailleuse sociale, venait de publier dans un journal de Toronto une brève étude où le régime québécois de protection de l'enfance était sévèrement jugé. Or, ces deux ou trois articles avaient provoqué au Québec une véritable levée de boucliers. La presse de l'époque, fidèle au régime Duplessis et aux communautés, s'était portée presque unanimement à la défense de «nos» religieux, de «nos» religieuses, de «nos» institutions catholiques et canadiennes-françaises, sans même se demander si la Torontoise disait vrai ou faux, si les enfants étaient bien ou mal traités. Je me souviens de cette enquête comme d'un cauchemar. J'en reproduis ci-après le récit, publié en 1983,[1] non pour le plaisir de me citer mais pour bien marquer que ce compte rendu n'est pas inspiré par l'incident d'aujourd'hui, même s'il en éclaire les origines.

«La situation que je mis à jour (en 1950) avait de quoi bouleverser le journaliste le plus endurci. Ma consoeur torontoise n'avait aperçu que le mince sommet de l'iceberg. Je passai de longues semaines à visiter des milliers d'enfants logés dans des dizaines d'institutions presque toutes semblables, c'est-à-dire claquemurés dans un système qui les transformait implacablement en mioches plus ou moins désaxés, inadaptés au monde extérieur, épaves pathétiques impropres à l'adoption par des familles normales.»

«Il y avait aussi des cas extrêmes, des images insoutenables. Dans un établissement montréalais, je vis certain jour, après une longue algarade avec les autorités, la *cage* aux déments précoces. Des enfants à demi-nus grimpaient aux grillages comme de jeunes singes tandis que des enfants normaux, pensionnaires de l'infirmerie sur laquelle ouvrait cette cage, devaient subir à longueur de journée les cris de bêtes et les plaintes hallucinantes de ces petits malades. Il n'existait pas, à cette époque, d'institution spécialisée pour les déments précoces. Les gouvernement *parlait* d'en créer une…»

«À l'étage d'un autre orphelinat, des adolescents dormaient dans un grenier-dortoir où je vis courir, sous les lits, des rats de taille respectable. Dans une maison de correction, on dut m'avouer que les pensionnaires, des garçons en pleine croissance, ne mangeaient pas à leur faim. La subvention *(per diem)* gouvernementale était insuffisante. Elle ne permettait pas de leur assurer une alimentation raisonnable.»

«Je n'en finirais pas de raconter les horreurs que je découvris. Quand je rentrais le soir à la maison, j'avais honte du confort pourtant modeste où vivaient mes propres enfants.»

«Mais le plus triste de l'histoire, c'est que les éducateurs responsables de ces maisons, monitrices et moniteurs religieux et laïques, étaient aussi malheureux, aussi impuissants que leurs pupilles, prisonniers comme eux d'un système démodé, ligotés par la tradition et par la pingrerie de l'État. On connaissait pourtant, à l'époque, la solution cent fois plus humaine des foyers nourriciers que toute l'Amérique du Nord, ou presque, appliquait déjà depuis des années. Mais puisque personne n'élevait la voix, puisqu'on choisissait de *défendre* le système au lieu de le réformer, pourquoi le gouvernement se serait-il ému?»

À la fin de cette enquête, Monseigneur, j'aurais signé des deux mains une pétition proposée par mon archevêque, si elle avait eu pour objet d'inciter les autorités politiques à financer convenablement les orpheli-

nats et d'enjoindre aux communautés religieuses d'entamer la conversion de leur système démodé, de prévoir d'autres rôles pour leur personnel, d'autres usages pour les maisons dont elles disposaient. Mais je n'ai pas eu l'occasion de signer cette pétition; elle ne fut jamais rédigée.

Au contraire...

« Je publiai au terme de mon enquête, dans *Le Devoir* d'abord puis en brochure aux éditions de *L'Action nationale*, une *Histoire des enfants tristes* dont je n'arrive pas aujourd'hui à retrouver un seul exemplaire. L'aurais-je sous les yeux, je ne suis pas certain que j'y reconnaîtrais la situation dont je rendais compte et dont je garde pourtant un souvenir si net. Car j'avais dû contenir mon indignation pour rendre mes propos acceptables au public chatouilleux du journal. Pourtant, les faits devaient y être rapportés sans trop de maquillage puisque mon directeur fut cité, pour en répondre, devant l'autorité religieuse de Montréal. À son retour de l'archevêché, il me raconta ce qu'on lui avait dit. J'ai retenu quelques répliques de cet édifiant dialogue, dont les suivantes:

« Votre reporter raconte des choses, Monsieur le Directeur...

— Est-ce qu'il dit vrai, Monseigneur ? C'est toute la question.

— Peut-être. Mais il ne tient pas compte des circonstances ni du contexte. Après tout, vous ne pouvez pas exiger qu'on respecte dans ces maisons les standards du YMCA...

— Non ? s'étonna Gérard Filion. Je ne vois vraiment pas pourquoi on se contenterait de standards inférieurs. Vous êtes responsable, vous avez l'autorité; exigez du gouvernement qu'il cesse de faire des économies honteuses aux dépens des petits malheureux.»

Le conseil ne fut pas suivi. Mais ne trouvez-vous pas, Monseigneur, que l'allusion négative aux « standards du YMCA » contribuait sérieusement à consolider « les structures sociales qui prévalaient dans les années quarante à soixante » et dont vous refusez, dans votre pétition, « qu'on en fasse porter le poids aux communautés religieuses » ? Non, ni les communautés, ni les autorités religieuses du temps ne méritent d'en porter *tout* le poids. Mais ne devraient-elles pas accepter d'en porter une partie ?

En 1950, je déplorais, comme chrétien, l'espèce de connivence passive de la quasi totalité de la presse et de la majorité de la population, connivence qui permettait au gouvernement Duplessis de laisser croupir des milliers d'enfants et de laisser s'étioler des milliers de jeunes vies. Nous devons tous, c'est exact, accepter notre part de responsabilité dans cette affreuse situation. Tous, sauf les communautés religieuses en contact quotidien avec cette misère ? Tous, sauf les autorités ecclésiastiques qui détenaient alors le pouvoir de faire bouger l'autorité civile et qui ont refusé d'utiliser à cette fin l'énorme influence qui était la leur ? C'est ce que le texte de votre pétition semble dire, Monseigneur, et c'est pourquoi je n'ai pas pu la signer.

Je n'aime pas plus que vous les procès conduits par les médias. Ils ne respectent pas toujours les droits des accusés et condamnent souvent sans preuves. J'en ai fait personnellement l'expérience. Et je sais comme vous les souffrances qui peuvent en résulter pour les membres des communautés mises en cause. Je comprends donc que vous vouliez protéger ces personnes humaines qui ont droit, comme tout le monde, à une justice équanime. Mais leurs souffrances sont-elles comparables à celles que leur connivence, comme la nôtre, a infligées à des enfants sans défense ? Peut-on parler, à leur sujet, de vies entières gâchées par l'angoisse et de bonheur interdit ?

Que vous désiriez défendre les religieuses et les religieux contre des condamnations globales à l'emporte-pièce, cela vous honore. Mais je comprends mal, Monseigneur, que votre pétition ne contienne pas un seul mot de sympathie pour les milliers d'enfants qui furent brimés de mille façons, et cela pendant des années. Pour ma part, je les ai connues, ces petites victimes, au temps de leur longue épreuve. Et je ne pourrai jamais les oublier, même pas pendant les trente secondes qu'exigerait la signature de votre document.Je ne comprends pas non plus que votre pétition n'inclue pas la moindre parole d'excuse à l'endroit des enfants tristes aujourd'hui adultes.

Je sais bien que tous les pontifes ont toujours hésité à reconnaître les erreurs commises au nom de leurs Églises. Je croyais pourtant que nous catholiques étions entrés dans une ère nouvelle, sous ce rapport, avec le retrait par le Vatican de la condamnation de Galilée. Ne pourrions-nous donc pas en espérer autant de la part de nos autorités diocésaines, au sujet d'événements beaucoup moins éloignés dans le temps ?

Il me paraît évident, à moi témoin direct, que les communautés et les autorités religieuses ont eu leur part de responsabilité morale dans le drame des « enfants de Duplessis ». Est-ce que, du point de vue de la loi, elles sont plus coupables que le gouvernement Duplessis et la majorité de Québécois qui reportait au pouvoir l'Union nationale, à chaque élection générale ? C'est là une autre question à laquelle seuls les tribunaux pourraient répondre.

* * *

Le seul paragraphe de votre pétition que je signerais volontiers, Monseigneur, c'est celui qui affirme:« Nous reconnaissons le dévouement (des communautés religieuses) et le rôle efficace qu'elles continuent d'assurer dans les situations de détresse de notre temps ». En effet, il est peu d'institutions qui aient pris mieux qu'elles le virage de Vatican II pour s'adapter aux besoins de notre époque. Témoin de leur action contemporaine dans ma paroisse, dans une maison-refuge pour femmes battues, dans une minuscule maison d'accueil au sein d'un quartier défavorisé, j'ai pour leur travail la plus profonde admiration. Mais n'est-il pas évident que cela ne change en rien la situation subie naguère par les enfants de Duplessis ? ✐

NOTE

1. *Les Années d'impatience*, Stanké, Montréal, 1983, pp. 260-61.

L'Université entre Apollon et Mercure

JACQUES HENRIPIN

Paul Valéry a écrit, je crois, qu'on reconnaît une civilisation à la somme des contradictions qu'elle a accumulées. Si l'on en croit Valéry, l'Université est certainement très civilisée, car elle est pleine de contradictions et de tiraillements. J'en commenterai quelques-uns, que je tire de mes trente-neuf ans de vie dans ce milieu. Je suis malgré tout en bonne santé et l'on peut penser que l'Université conserve assez bien son homme et qu'il ne faut croire qu'à moitié les militants syndicaux qui essaient parfois de nous faire croire que nous sommes dans le portique de l'enfer. Ça, ce n'est vrai, à la rigueur, que pour les professeurs féminins et les étudiantes, comme viennent de tenter de le montrer quelques fantaisistes d'outre-Outaouais. Cette immense farce montre en fait qu'il faut se méfier de ce qui sort des universités et qu'elles sont loin d'être à l'abri des sottises à la mode. Mais cela n'est pas mon propos.

Contradiction fondamentale

Voici, à mon avis, la contradiction la plus fondamentale. Ce qui distingue l'Université, ce qui en fait un lieu unique, c'est qu'on s'y réunit, étudiants et professeurs, en vue de comprendre un peu mieux, d'interpréter devrais-je dire, le monde dans lequel nous vivons. Il peut s'agir du monde passé, présent ou futur même, du monde physique, psychologique, social ou encore du monde des idées, peu importe. C'est là, me semble-t-il, l'essentiel. Cela exige que des personnes aient envie de le faire, qu'elles mettent en commun leurs talents, leur imagination et leurs connaissances; cela exige des lieux où elles peuvent se parler et des moyens de faire parler ceux et celles qui les ont précédées, c'est-à-dire une bibliothèque; ajoutons qu'il faut munir bon nombre de ces personnes, les scientifiques au sens large du terme, d'un appareillage quelconque pour observer la réalité. Je suppose que vous avez reconnu les adorateurs d'Apollon, le dieu de la lumière.

Mais il n'est pas seul. Il a un concurrent, que j'ai appelé Mercure, le dieu de l'industrie, du commerce, de l'efficacité, du «comment faire». Faut-il ajouter que pour la société où nous vivons, il tend à prendre toute la place. Ce dieu n'est pas mauvais; il est seulement dangereux. La société nous impose d'ailleurs d'en prendre grand soin, car elle confie aux universités une tâche impérieuse: former des personnes, des jeunes surtout, afin qu'ils deviennent aptes à exercer certains métiers utiles à cette société. C'est à peu près uniquement pour cette tâche mercurienne qu'elle paie les professeurs, du moins de façon directe. C'est évidemment à Mercure que la majorité des étudiants font leurs dévotions, ce qui est un peu normal; mais ce dieu a aussi quelques fidèles dans le corps professoral.

Car Mercure reprend facilement ses droits auprès des professeurs lorsqu'il se tourne directement vers eux et leur offre quelques émoluments supplémentaires pour régler quelques problèmes d'intendance dont ses ministres ne viennent pas à bout. Évidemment, il a pour cela ses chouchous; on pourrait difficilement le lui reprocher, car il y a à l'Université des unités bien plus pragmatico-utilitaires et à la mode que d'autres, et c'est d'ailleurs pour cela, malheureusement, qu'elles y ont été établies. Dans bien des cas, on tourne carrément le dos à Apollon.

Il est bien évident que les services que réclament ces deux habitants de l'Olympe constituent des occasions de tiraillement chez les humbles humains que sont les profs d'université. Il me paraît également évident, en observant mes collègues même distraitement, qu'ils n'ont pas beaucoup d'égards ni de sens de la dévotion pour Mercure. Il n'y a qu'à les voir se débarrasser de leurs tâches d'enseignement dès qu'une occasion se présente. Un exemple: tous, sans exception, ont besoin d'une année entière, tous les sept ans, pour faire leurs dévotions à Apollon! C'est même un besoin tellement pressant que c'est écrit en noir sur blanc dans nos conventions collectives. Autre exemple : aucun professeur n'a jamais protesté contre le fait que nos universités donnaient à leurs étudiants une formation au rabais: huit mois par année seulement. Et je plains celui qui voudrait prolonger la durée des contraintes pédagogiques, par exemple en pro-

posant dix mois de cours au lieu de huit, d'ailleurs parsemés de congés.

On va me reprocher d'accentuer la différence entre le métier de chercheur et celui de formateur d'étudiants. Il est vrai qu'aux deuxième et troisième cycles (j'entends les *vrais* deuxième et troisième cycles, car il y en a de faux), les deux vont presque nécessairement de pair. Mais il n'est pas vrai que les bons chercheurs sont tous de bons enseignants, ni que pour être un bon enseignant, il faut faire beaucoup de recherche. Il suffit souvent d'en faire un peu... et de lire les résultats des recherches des autres, ce que la recherche tambour-battant ne laisse pas toujours le loisir de faire. Je concède que les deux qualités vont souvent ensemble, mais ce n'est pas toujours vrai. Contradiction.

De la diversité des étudiants

Il faut les comprendre, ces professeurs qui ont tendance à fuir les salles de cours. Il est bien plus agréable de sacrifier à l'autel d'Apollon qu'à celui de Mercure. Dans le premier cas, on travaille à son rythme, on apprend, on participe à une aventure, on fait des découvertes, avec un peu de chance on publie les résultats de ses travaux, laissant ainsi des traces pour la postérité, on fait quelques voyages... et l'on obtient une promotion. On n'a surtout pas à affronter chaque semaine des cohortes d'étudiants qui ne sont pas toujours très bien entraînés mentalement, et dont certains ne devraient d'ailleurs pas être là.

C'est évidemment à Mercure que la majorité des étudiants font leurs dévotions, ce qui est un peu normal; mais ce dieu a aussi quelques fidèles dans le corps professoral.

La grande majoritéde ces étudiants sont désespérément gentils, mais beaucoup d'entre eux vous jugeront à peine convenable, sous l'anonymat du questionnaire d'appréciation, alors qu'ils n'ont pas eu la moindre suggestion à faire pour améliorer le cours pendant qu'il se déroulait, ni aucune question à poser malgré quarante invitations à le faire. Le quart d'entre eux ne sont pas préparés à collaborer à la formation qu'ils doivent *se* donner et non *recevoir passivement*, en comptant que le professeur va réussir à les stimuler suffisamment pour qu'ils ingurgitent les connaissances suffisantes pour l'obtention du diplôme qu'ils convoitent. En outre, ils ne maîtrisent pas suffisamment leur langue maternelle pour organiser une pensée cohérente et un peu nuancée.

Mais il y a tout de même d'agréables surprises: il y a des étudiants merveilleux, dont vous êtes convaincu qu'ils vont vite vous dépasser et qui savent vous témoigner leur appréciation. Ils sont curieux, ardents au travail, ils essaient de vous mettre en boîte, et savent faire des phrases de plus de huit mots. S'il y avait une majorité de ces étudiants-là, l'enseignement tomberait lui aussi sous l'égide d'Apollon. Mais on en est loin et alors, les profs se tournent vers la recherche dès qu'ils le peuvent. C'est d'ailleurs de là que viennent les gratifications.

Un financement mercurien et quantitatif

Nous voici devant une belle contradiction qui montre bien notre haut degré de civilisation: c'est surtout pour leur activité de recherche que les professeurs sont jugés, alors que c'est pour les services à Mercure que les fonds de l'État sont attribués et que ces argents sont distribués entre les unités. Les professeurs travaillent dans le cadre d'un arrangement financier un peu bizarre. L'Université les paie relativement bien, les loge, et leur donne un peu de support administratif pour faire leur enseignement. Les professeurs se disent en même temps qu'ils doivent faire de la recherche, publier, rayonner et si possible subventionner quelques étudiants. Mais pour cela, l'Université ne leur donne à peu près aucune ressource vraiment substantielle. Elle leur dit très gentiment: « Pour la recherche, vous devrez quêter auprès d'un certain nombre de dames patronesses dont voici l'adresse et nous vous souhaitons bonne chance ». Cela n'a pas trop mal marché jusqu'à récemment. Mais on a l'impression que les dames patronesses ont maintenant des bourses moins garnies que naguère et les jeunes professeurs risquent d'en souffrir grandement; j'y reviendrai.

Les principes de distribution des fonds de l'État ne jouent pas beaucoup en faveur de la qualité, car ils sont de nature fortement quantitative. Ils dépendent principalement du nombre d'étudiants. Plus une université en a, plus elle a d'argent. Du coup, nos universités prennent parfois des allures de marchands: elles courent après la clientèle; pour l'attirer, elles inventent des programmes au goût du jour: andragogie, communications, gérontologie, cinématographie, sexologie, récréologie, environnement(ologie?), ... On aura sans doute bientôt la sidéologie et la muliérologie. Pour cette dernière, il n'y a qu'un peu d'organisation à faire: dans mon université — qui est loin d'être la plus accrocheuse — on a proclamé avec fierté qu'il y avait déjà plus de trente cours sur les femmes!

Mais ce n'est pas tout d'attirer les clients; il faut les garder. Comment? Elémentaire, mon cher Watson! On n'est pas trop exigeant; on évite surtout de faire échouer des étudiants. Je connais un département dont le corps professoral a convenu avec ses étudiants qu'il n'y aurait plus d'examens! Seulement des travaux à domicile. Finis le stress et les risques d'échecs. Fallait y penser. Mais la plupart du temps, ce n'est pas aussi radical; ce n'est même pas dit. Quelques professeurs comprennent leur intérêt collectif, sans qu'il soit besoin de leur faire un dessin. Heureusement, je m'empresse de le dire, ces tactiques ne sont pas le fait de la majorité.

On récolte ce qu'on sème: qui sème du quantitatif récolte souvent de la piètre qualité.

Les jeunes professeurs

Contrairement à ce que les profs de ma génération ont connu au début de leur carrière, il est devenu difficile pour beaucoup d'entre nous — et pour les plus jeunes en particulier — de trouver les fonds nécessaires pour réaliser des études qui par ailleurs sont jugées intéressantes à tout point de vue. Ils doivent démontrer, bien entendu, leur aptitude à faire des études originales, imaginatives, qui contribuent à comprendre un peu mieux le monde où l'on vit. Ayant écouté plusieurs d'entre eux, il me semble que la recherche subventionnée, telle que nous l'avons connue, nous les vieux, est devenue beaucoup moins accessible. Et l'on risque, par une rigidité excessive, de perdre quelques professeurs prometteurs.

Dans mon université, le jeune professeur a quatre ou cinq ans pour faire ses preuves en recherche. Il doit se trouver un sujet, établir un plan de travail précis, fixer un budget avec la liste de ses assistants, parfois monter un laboratoire, ... et obtenir sa subvention. Son plan devra donc plaire à ses juges, c'est-à-dire ses pairs, ... qui sont en même temps ses concurrents. Dans les sciences sociales — et même ailleurs — il aura intérêt à faire un peu de cinéma: placer tout cela dans un cadre théorique (peu importe que le cadre soit pertinent), s'assurer que ce cadre ne heurtera pas les croyances de ses juges et si possible placer quelques ordinateurs dans le paysage. J'oubliais: il faut ajouter une bonne pincée de multidisciplinarité, car les réflexions que pourrait faire un chercheur individuel sont tout à fait suspectes, pour ne pas dire honnies. Ce n'est pas tout: il faut aussi montrer que ce qu'il veut entreprendre va contribuer au développement socio-économique de la tribu. Si tout cela fonctionne, il doit s'exécuter rapidement et finalement, il doit publier ses résultats dans des revues réputées. Vous ne trouvez pas que c'est beaucoup, en quatre ou cinq ans, pour quelqu'un qui doit en outre préparer ses cours ? Contradiction.

De la poursuite du convenable, appelé «excellence»

La qualité d'une université dépend d'abord de celle de ses professeurs. Comment fait-on le tri entre les excellents, les bons et les médiocres ? Tâche difficile. Pour commencer, d'après le credo de la syndicratie, il n'y a pas de médiocres. Comme par ailleurs, de l'avis des collègues immédiats, tous sont de bons pédagogues de naissance, il ne reste plus qu'à discriminer entre les bons et les excellents chercheurs. À travers le chapelet des comités de promotion, on s'éloigne progressivement de la discipline du candidat et la quantité des écrits l'emporte sur leur qualité, que personne ne peut plus juger; je dois dire que j'ai tout de même gardé l'impression que les comités ne se font pas trop berner sur ce plan.

Autre point délicat: la qualité des étudiants. Elle n'est pas étrangère à celle de leur université. Idéalement, un cours est un dialogue entre professeur et étudiants. Que fait-on quand un quart ne savent pas parler ? Quand la moitié n'ont aucune curiosité intellectuelle ? Quand deux tiers ne veulent ou ne peuvent prendre aucune initiative ? Je parle de ceux du premier cycle ; c'est nettement mieux aux autres cycles. Mais je ne peux ici traiter de ce vaste problème et je ne désire en aucune façon blâmer les étudiants ; ils sont victimes du gâchis que notre système d'enseignement *all made in Québec* a fait depuis un quart de siècle à bien des points de vue. Et cela n'a rien à voir avec la démocratisation.

Du red tape au corporatisme des profs et à la médiocrité

Quand on n'a pas le courage de prendre des décisions déplaisantes, on crée des comités. Bien sûr, il en faut, mais il y en a trop. Ces comités fonctionnent sous l'empire de critères dits « objectifs », Université oblige, mais ces critères sont bien souvent illusoires quant à l'essentiel. Combinés à l'esprit cartésien, ils conduisent à des pertes de temps considérables.

On aura sans doute bientôt la sidéologie et la muliérologie. Pour cette dernière, il n'y a qu'un peu d'organisation à faire: dans mon université — qui est loin d'être la plus accrocheuse — on a proclamé avec fierté qu'il y avait déjà plus de trente cours sur les femmes !

On pourrait par exemple disserter longtemps sur l'appareil monstrueux mis en place pour accorder ou refuser des promotions aux professeurs; tout pourrait être mis en cause : la définition même de la recherche, la lourdeur de la procédure, la multiplicité des instances, les critères prétendument objectifs, l'obésité des dossiers, les avocasseries de la convention collective, les mythes qui circulent à travers tout cela. Le moule des critères ne convient pas à tout le monde : dans une université comme la mienne, où il y a des architectes, des musiciens, des travailleurs sociaux, des cinéastes, des communicateurs et des infirmières, je crains qu'on ne soit injuste à l'égard de tous ces derniers. Je me rappelle les contorsions de l'esprit auxquelles durent se soumettre les membres d'un comité de promotion pour essayer de trouver l'équivalent des produits de la recherche dans le cas d'un excellent professeur d'interprétation musicale. Si Dietrich Fisher-Dieskau avait été embauché par mon université comme professeur de chant, il aurait probablement été congédié après six ans d'enseignement parce qu'il n'avait pas écrit suffisamment d'articles dans une revue prestigieuse d'outre-frontière !

Et puis il y a l'auguste syndicratie. Il faut avoir le courage de dire les choses comme elles sont. Pourquoi tant de *red tape* et d'avocasseries chez des gens dont la majorité sont intelligents et qui devraient avoir bien d'autres choses à faire ? C'est sans doute imputable à la dimension de ces établissements, mais c'est surtout le

résultat du corporatisme que véhicule le syndicat des professeurs. Je suis favorable à l'organisation des professeurs pour la défense de leurs intérêts et j'ai passé plusieurs années à la direction de l'association des professeurs de mon université. Ma foi, pour beaucoup moins cher, nous faisions à peu près le travail du syndicat actuel. Avec en plus le souci d'améliorer la qualité de notre maison. Et sans les effronteries copiées chez les petits et grands chefs syndicaux à l'adresse de «la partie patronale». Il faut être gonflé pour accuser publiquement le Recteur Cloutier de mépris à l'égard des professeurs! Mais quand on ne s'intéresse qu'à l'épaisseur du biftek des profs, on peut bien emprunter le style fanfaron du syndicalisme de la construction.

Ici, Mercure nous saisit par ce qu'il y a de plus terre-à-terre. Il ne s'agit plus de former des étudiants utiles à la société; il s'agit de gros sous d'une part et, d'autre part, d'empêcher tout congédiement et tout refus de promotion, fallût-il aller devant les tribunaux, ce qu'on ne se prive pas de faire d'ailleurs.

Réfléchissons un peu. La partie patronale? Ce sont les professeurs eux-mêmes qui la constituent! C'est de leurs rangs que sont sortis tous les membres de la haute direction! Et qui a le pouvoir le plus important, à l'Université? Ce sont ces pauvres professeurs syndiqués: ce sont eux qui décident quoi enseigner, à qui donner des diplômes et sur quoi faire porter les recherches. Il est vrai qu'ils n'ont pas tous les moyens qu'ils souhaiteraient avoir. Mais nos premiers ministres non plus! La partie patronale et la partie syndicale à l'Université, c'est une fausse contradiction.

Et je suppose que je ne blesserai personne en posant bien candidement la question suivante: n'y a-t-il pas incompatibilité entre la poursuite de la qualité et certaines formes d'action syndicale ou plutôt de syndicalomanie? Ma réponse personnelle est sans équivoque: *cette forme* de syndicalisme est néfaste pour la qualité de nos universités.

Quoi faire?

Je ne suis pas de ceux qui croient que ces difficultés sont solubles par quelque merveilleux mécanisme administratif ou par une énumération de critères plus précis, plus chatouilleux, et encore moins par un *red tape* corporatif plus attentif aux intérêts de ses membres. Car nous avons affaire, en fait, à un conflit multiple: celui qui existe entre le bien-être des professeurs, l'intérêt des étudiants, la qualité de ce qui se fait en recherche et en enseignement, les principes financiers du Ministère, le service à la société et la limite des ressources. Ce conflit ne sera pas éliminé par un algorithme génial. Peut-être d'ailleurs ne faut-il pas l'éliminer, parce qu'il est fertile. Mais s'il faut trouver une sorte d'équilibre, il ne faut pas essayer de le faire en évacuant tout souci de la qualité. On doit poursuivre l'objectif d'avoir de bonnes universités, peut-être même quelques très bonnes. Peut-être plus petites?

Si l'on me demandait ce qu'on doit faire pour cela, je dirais d'abord que je n'ai pas de formule magique. Cependant, il me semble qu'on devrait explorer quelques pistes:

a) On devrait donner plus de poids aux décisions qui relèvent du jugement et non d'un code ou d'une machine bureaucratique, surtout quand il s'agit de poser des actes désagréables. En d'autres termes, il faut faire place au courage. Cela dégraisserait la gestion et réduirait les pertes de temps causées par le *red tape*. Comme exemple concret, je suggère de réduire à trente pages au maximum la convention collective des professeurs et à quinze pages leur dossier de promotion.

b) Il faut de la souplesse, donc de l'arbitraire. Cela aussi demande du courage, car on risque de se tromper. Ce risque-là, c'est le pain quotidien de la recherche scientifique et cela ne devrait pas nous épouvanter. Mais c'est une réalité qui fait horreur dans le contexte de l'idéologie syndicale.

c) Il faut lutter contre le corporatisme syndical des profs, qui conduit à un protectionnisme stérilisant et à la médiocrité. On doit pouvoir se départir, de façon civilisée, de ceux à qui ce métier ne convient pas ...ou ne convient plus. On doit distinguer entre les médiocres et les bons, aussi bien pour les professeurs que pour les étudiants.

d) On faciliterait beaucoup les choses en modifiant les principes de distribution des crédits alloués aux universités de telle sorte que la quantité des étudiants soit moins déterminante.

e) Cela aiderait à renforcer les exigences relatives aux conditions d'admission des étudiants et à réduire considérablement le maternage dont ils sont l'objet présentement. On ne forme pas des esprits vigoureux avec du blanc-manger intellectuel. Et tant pis si par ces exigences, nous perdons des étudiants et, par conséquence ministérielle, des postes de professeurs. En faudrait-il tant qu'on le dit, si l'on éliminait les cours superflus et peu formateurs? J'ai parlé d'un chapelet tout à l'heure; ici, je crois que nous avons affaire à un rosaire!

f) Enfin, étant donné la pauvreté grandissante des bailleurs de fonds de la recherche — du moins compte tenu de l'accroissement du nombre des clients, — il est peut-être temps de mettre l'accent sur des moyens moins coûteux par lesquels les professeurs pourront créer du savoir et faire preuve de leur inventivité. Car au fond, c'est l'innovation qu'on doit exiger d'un professeur d'université. Ce qui importe, ce n'est pas l'ampleur de ses fonds de recherche, le nombre de pages qu'il a noircies, le nombre de congrès auxquels il a assistés. Ce qui importe, c'est qu'il réfléchisse sur l'objet de sa discipline, qu'il innove à ce sujet, soit dans son enseignement, soit dans ses études, et qu'il fasse part de ses découvertes. Comme l'a dit de Gaulle, l'important n'est pas de chercher, mais de trouver ! Il faut gratifier ceux qui trouvent à peu de frais, pas ceux dont les recherches coûtent le plus cher.

En guise de conclusion

Mon but était de décrire quelques embûches en rapport avec la qualité de nos universités. Etant persuadé que la douche fait plus de bien que l'encensoir, j'ai laissé de côté des pans entiers de nos universités qui sont tout à fait respectables et même dignes de louanges. On voudra bien, je l'espère, me le pardonner. Si l'on prend comme exemple l'Université de Montréal et si l'on compare ce qu'elle est devenue à ce qu'elle était quand j'y étais étudiant, vers 1950, on ne peut qu'être étonné du progrès réalisé. Beaucoup grâce aux étrangers, européens en particulier, qui sont venus nous prêter main forte. Mais il y a encore du chemin à faire, un peu de ménage aussi. Il faut pour cela n'être pas trop pointilleux, pas trop comptable, laisser plus de place à la liberté et même à la fantaisie. L'inventivité ne se laisse pas saisir par des codes. Nous sommes quelque peu emportés depuis quelque temps par un courant puritain qui risque de nous étouffer. Place à l'invention, sus aux ronds-de-cuir cousus de versets (sataniques) de la convention collective sur tous les côtés. Et sachons ajouter aux contradictions quelques «vices aimables», dont Aldous Huxley disait qu'on doit en avoir une bonne quantité pour avoir une civilisation durable.

Robert Bourassa

Héros du fédéralisme ou héraut du sécessionnisme ?

MAX NEMNI *

Monsieur Bourassa traverse une épreuve personnelle bien difficile. C'est donc de tout coeur que je lui souhaite, ainsi qu'à sa famille, beaucoup de courage. J'espère qu'il sortira vainqueur de cette maladie et qu'il pourra mener une vie pleine sur tous les plans, y compris sur le plan politique. Toutefois, il ne faudrait pas que ce rude combat contribue à obscurcir davantage la compréhension de notre univers politique déjà si peu transparent.

En effet, l'annonce de la récurrence de la maladie de monsieur Bourassa a eu l'effet de le transformer, surtout dans les milieux anglophones, en sauveur du Canada et du système fédéral. Titrant sa chronique «If Bourassa goes the future looks glum», Jack Todd, dans la *Gazette* du 11 janvier, affirmait que sans lui la sécession du Québec serait inévitable au grand dam des Anglo-québécois. Cette perspective a été reprise par la plupart des chroniqueurs et éditorialistes de ce journal, et notamment par Don Macpherson, Gretta Chambers et surtout Norman Webster, le rédacteur en chef. Dans son éditorial hebdomadaire du 16 janvier, ce dernier rendait hommage à Bourassa en évoquant, avec le plus grand sérieux, Winston Churchill, Chou Enlai, Roosevelt, Staline, en remontant même à... Alexandre le Grand!

Webster n'épargnait aucun compliment pour présenter la carrière de Bourassa comme «one of the remarkable political transformation of our time». Il admirait sa manière de se battre avec «une ardeur sans pareille pour le fédéralisme renouvelé». Webster complétait ce portrait en évoquant, avec émotion, l'image du petit politicien sans envergure des années soixante-dix transformé en sauveur du Canada en 1992.

Avec un peu plus de retenue, l'éditorial du *Citizen* d'Ottawa du 12 janvier présentait une image similaire de Bourassa «sauveur» du fédéralisme au Québec. Quant au très sérieux quotidien national, *The Globe & Mail*, il mettait plutôt l'accent sur le courage de Bourassa d'afficher ouvertement son parti-pris fédéraliste dans des conditions hostiles.

Ainsi, la presse anglophone voit en Bourassa le héros du fédéralisme et le protecteur des minorités anglophones. Elle semble avoir oublié l'imposition de la loi 178 et le recours à la clause nonobstant, mesures qui avaient pourtant soulevé un courroux sans pareil de la part de cette même presse, il y a à peine quelques années. Par sa courte vue, cette presse démontre la finesse du sens politique de Bourassa qui a toujours perçu l'oubli et le passage du temps comme ses indéfectibles alliés.

Mais il serait inexact de penser que l'image de Bourassa, «défenseur sans peur et sans reproche du Canada et du fédéralisme», soit une exclusivité des médias anglophones. Dans son éditorial du 12 janvier, Alain Dubuc de *La Presse*, par exemple, estimait aussi qu'un éventuel départ de Bourassa serait «lourd de conséquences» et pourrait «signifier la victoire du PQ et, éventuellement, la souveraineté».

Au contraire, je pense comme Daniel Latouche (*Le Devoir* du 16 janvier) qu'il s'agit là de «jugements hâtifs» qui, de surcroît, dépeignent les Québécois comme «une tribu indisciplinée que seul un chef fort et qui possède les mots magiques peut espérer contrôler». Je pense également que si seul Bourassa pouvait retenir la «marée sécessionniste» il serait futile d'essayer de l'endiguer. Si les Québécois veulent un État indépendant, nul individu, quel qu'il soit, ne réussira longtemps à les en empêcher. De plus, cette image de Bourassa, héros doté d'une «mission historique», est pathétiquement inappropriée. On semble oublier qu'il s'agit du chef de gouvernement le plus pragmatique que le Québec contemporain ait connu. A-t-on déjà oublié l'attention minutieuse qu'il

prête aux sondages afin, dans son expression favorite, de «défendre les intérêts supérieurs du Québec ?» D'où vient cette image irréelle d'un Bourassa agissant à l'encontre de l'électorat ? Il y a quelques semaines à peine, personne, y compris lui-même, ne l'aurait imaginée.

Or, derrière l'image d'un Bourassa « fédéraliste envers et contre tous », se cache une réalité tout autre, occultée dans ce nouveau discours. En effet, au lieu de renforcer le fédéralisme et l'unité canadienne, la politique constitutionnelle du gouvernement Bourassa a grandement attisé la dernière vague nationaliste québécoise. Il convient de rappeler quelques faits marquants du dossier «fédéraliste» de ce gouvernement afin de rafraîchir la mémoire de ceux qui voient en lui le dernier rempart contre la sécession du Québec.

Par sa courte vue, cette presse démontre la finesse du sens politique de Bourassa qui a toujours perçu l'oubli et le passage du temps comme ses indéfectibles alliés.

Tout d'abord, rappelons l'état du nationalisme au Québec en 1985 à l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral. Le Parti québécois avait alors essuyé, coup sur coup, deux cuisants échecs: le «non» au référendum de 1980 et le rapatriement de la Constitution en 1982. À l'arrivée de l'équipe Bourassa, le PQ était à terre, sans chef crédible et profondément miné de l'intérieur. Dans ce climat marqué par le désenchantement envers les grands projets de société, Bourassa mettait en relief sa maîtrise des questions économiques. On parlerait moins de constitution et d'indépendance et on s'attellerait davantage à l'amélioration du sort des Québécois. Les libéraux se présentèrent également comme des réconciliateurs et tendirent la main aux anglophones en leur promettant d'amoindrir les effets de la loi 101.

Pourtant, en octobre 1992, soit deux mandats de fédéralisme à la Bourassa plus tard, le Québec est passé à un cheveu d'un référendum sur la sécession. Que s'est-il passé entre ce profond sommeil du nationalisme et son réveil brutal ? Quelle est la part de responsabilité qui revient au gouvernement «fédéraliste» de Robert Bourassa ?

Bien sûr, le PLQ n'était pas le seul acteur, ni même l'acteur principal, dans l'ensemble des événements qui marquèrent cet étonnant sursaut du nationalisme. Le Parti conservateur de Brian Mulroney, qui avait pris le pouvoir en 1984 en s'appuyant sur les forces nationalistes québécoises, a joué un rôle de premier plan qu'il ne faudrait pas non plus oublier. C'est en criant à tue-tête que le Québec avait été «humilié» en 1982, et que la Constitution et la Charte des droits ne valaient pas le papier sur lequel elles étaient écrites, que Mulroney se fit élire. Sa promesse solennelle de ramener le Québec dans «la famille constitutionnelle canadienne dans l'honneur et l'enthousiasme» avait pompé à bloc l'imagination de nombreux sécessionnistes et fédéralistes hésitants. Pendant des années le gouvernement Mulroney, appuyé par le PLQ, construisit cette image d'un Québec bafoué, humilié et dont les «revendications traditionnelles» avaient été oubliées.

Ces images atteignirent leur apogée lors du fameux épisode de Meech. Le choix, disait-on, serait clair: Meech, tel quel, ou la destruction du Canada. L'avenir du pays était ainsi mis en jeu autour d'un «accord» constitutionnel qui dépassait l'entendement de presque tous les citoyens. Peut-on s'étonner que le jeu politique de «l'humiliation» et du « tout ou rien », pratiqué *ad nauseam* sur l'ensemble du pays de juin 1987 à juin 1990, ait eu comme effet le réveil du nationalisme québécois? Mais là, la responsabilité première revient à Mulroney. Où se situe Bourassa ?

Dans cet univers politique survolté, l'échec de Meech fut inévitablement perçu comme une nouvelle «humiliation». C'est alors que Bourassa se montra digne de son mentor en se lançant, en juin 1990, dans la course en avant de la manipulation du nationalisme à ses propres fins. Ce fut l'ère des Allaire, Bélanger et Campeau. C'est ainsi que Bourassa, en assénant un deuxième coup de matraque à l'unité canadienne, se qualifia pour le titre de héraut du sécessionnisme.

L'histoire associera probablement Bourassa à la stratégie du « couteau sur la gorge ». Celle-ci fut jouée en deux temps (ou plutôt en deux commissions: Allaire et Bélanger-Campeau) et déjouée en un troisième: le référendum d'octobre 1992 sur « l'accord » de Charlottetown. Examinons ces trois moments.

En février 1990, soit quatre mois avant l'échec de Meech, le PLQ mit sur pied le comité Allaire. Son rapport fut déposé et adopté quasi-unanimement par le parti en mars 1991. Comme il exigeait ni plus ni moins le rapatriement massif de la quasi-totalité des pouvoirs du gouvernement central, il fut la risée de presque tous les observateurs avertis. Le fédéralisme à la Bourassa équivalait, disait-on, à la souveraineté plus la péréquation. Dans son éditorial cinglant du 2 février 1991, Lise Bissonnette accusa Bourassa de jouer un jeu dangereux, sinon malhonnête: « M. Bourassa a toujours eu tendance à remettre les décisions difficiles à la toute dernière heure... si tel est [son] jeu, c'est le pire qu'on puisse imaginer. Car... le Premier ministre a engagé la crédibilité du Québec». Nous savons, depuis Charlottetown, que la directrice du *Devoir* avait bien vu qu'il s'agissait d'un jeu et que la politique constitutionnelle réelle du PLQ était toute autre que sa politique formelle.

Quel était donc la fonction du rapport Allaire, qui rappelons-le en passant, demeure encore aujourd'hui la politique constitutionnelle officielle du PLQ ? Depuis Charlottetown, la réponse est facile. Il s'agissait là de la première manche de la stratégie du « couteau sur la gorge ». En annonçant, quatre mois à peine avant l'échéance de Meech, l'élaboration d'une politique constitutionnelle hyper-radicale, le Parti libéral montrait ses griffes pour faire peur au « Canada anglais ». Il le sommait d'accepter Meech ou de faire face à bien

pire : ou Allaire ou la sécession du Québec.

Certains commentateurs, surtout dans les médias anglophones, attribuent le dérapage nationaliste du PLQ à la première joute de Bourassa avec son cancer en septembre 1990. Selon eux, l'absence sur la scène politique québécoise de ce grand « fédéraliste » explique la montée de l'aile nationaliste du parti. Dans leur acharnement à voir dans le PLQ de Bourassa « la bouée de sauvetage du Canada » ils oublient que la commission Allaire avait été mise sur pied bien avant la maladie de Bourassa. Ils oublient aussi que son rapport au titre frondeur, *Un Québec libre de ses choix*, a été approuvé en mars 1991 lors du congrès annuel du Parti libéral, avec M. Bourassa en pleine forme et bien en selle. De plus, on peut très facilement présumer, me semble-t-il, que M. Bourassa a participé activement non seulement au choix des membres de cette commission, mais aussi à la définition de son mandat et, probablement même, à la détermination de son calendrier de travail.

Or, derrière l'image d'un Bourassa «fédéraliste envers et contre tous», se cache une réalité tout autre, occultée dans ce nouveau discours.

Or cette menace, qui, dans l'expression de Lise Bissonnette, engageait « la crédibilité du Québec », n'a pas empêché l'échec de Meech. Que fit alors Bourassa ? Il accéléra la course en avant du nationalisme pur et dur en doublant la mise, pensant ainsi fourbir ses armes. Dès le 24 juin 1990 il joua la carte du chef de gouvernement offensé par l'incapacité « du Canada anglais de comprendre le Québec » et, dans une lettre publiée dans tous les quotidiens québécois, déclara : « C'est la position de mon gouvernement de négocier dorénavant à deux et non à onze ».

Cette position fut critiquée par de nombreux spécialistes, y compris Léon Dion, qui écrivait le 13 décembre 1990 dans *Le Devoir* : « Certains déclarent que les négociations à onze c'est fini. Mais quel autre cadre de négociations proposent-ils ? » Effectivement, Bourassa le savait très bien : il n'existe pas d'autre cadre de négociations dans la fédération canadienne. Ce geste ne peut donc s'expliquer que par son aspect stratégique. Le Premier ministre, qui venait d'essuyer un échec, tentait de rallier les Québécois en canalisant leur impatience et en identifiant la cible de leur colère. L'image d'un Québec attendant de pied ferme que le Canada anglais lui fasse des «offres acceptables» permettait de tracer une frontière nette définissant les deux camps en lutte.

Cette première «bouée de sauvetage» au Canada fut suivie d'une autre : la mise sur pied de la Commission Bélanger-Campeau. Cette deuxième manoeuvre fournit à Bourassa deux nouvelles armes qu'il ne tarda pas à brandir à la « gorge du Canada anglais ». En effet, le 27 mars 1991, cette commission déposa son rapport, ou plutôt déploya ses armes avec panache. Comme on le sait, elle recommanda la tenue d'un référendum sur la sécession au plus tard le 26 octobre 1992 et, advenant un « oui », détermina même la date de sécession du Québec, soit un an jour pour jour après le référendum. Ainsi fut annoncée aux Québécois la date de naissance de leur nouveau pays. Peut-on penser à un moyen plus efficace d'attiser le nationalisme ? D'ailleurs, Jacques Parizeau, adoptant cette même stratégie lors d'un congrès du Parti Québécois quelques mois plus tard, n'a eu qu'à remplacer la date par une autre, plus symbolique : le 24 juin 1995.

Peut-on s'étonner que le jeu politique de «l'humiliation» et du «tout ou rien», pratiqué *ad nauseam* sur l'ensemble du pays de juin 1987 à juin 1990, ait eu comme effet le réveil du nationalisme québécois? Mais là, la responsabilité première revient à Mulroney. Où se situe Bourassa?

Nous savons aujourd'hui, après le tour de haute voltige accompli par le parti libéral entre août et octobre 1992, qu'Allaire et Bélanger-Campeau n'étaient que bluffs et menaces. En effet, lors du congrès d'août 1992, reniant sa propre conception de la place du Québec au sein du Canada définie dans le rapport Allaire, reniant la loi 150 qu'il fit adopter par l'Assemblée Nationale à la suite du rapport de la commission Bélanger-Campeau, Bourassa fit adopter presque unanimement par les membres du Parti libéral une résolution dictant la tenue d'un référendum non sur la sécession, comme l'exigeait la loi 150, mais sur le « renouvellement » mineur du cadre fédéral tel que négocié à *dix-sept* (incluant les groupes autochtones) à Charlottetown. Quant à Allaire et aux allairistes, y compris les jeunes libéraux, tant pis pour eux s'ils avaient pris au sérieux la politique de leur parti : on les sacrifierait à l'autel de la *Real Politik* et du « fédéralisme rentable ».

Mais les effets pervers de cette stratégie du « couteau sur la gorge » ne se limitent pas, loin de là, aux démissions plus ou moins forcées de quelques militants déçus. Deux autres effets, bien plus dangereux pour l'avenir du Canada, dérivant de cette stratégie insidieuse, sont aujourd'hui oubliés.

Tout d'abord, lorsque pendant des mois, se déplaçant à travers la province, la commission Bélanger-Campeau prêta l'oreille à tous ceux qui avaient matière à se plaindre, elle canalisa leurs revendications dans le sens de la sécession. Prenant au sérieux le mandat de la Commission, très nombreux furent les mémoires qui présentèrent l'image d'un Québec subissant l'ingérence néfaste du pouvoir central, ce «régime quasi fédéral étouffant pour le Québec » (CEQ p.37). Le Conseil permanent de la jeunesse, abondait dans le même sens en affirmant que « l'histoire démontre clairement que le fédéralisme canadien, tel qu'on le connaît, ne peut

répondre aux aspirations du Québec » (p. 25 du mémoire de novembre 1990). Comment s'étonner de la constance de ce dénigrement du fédéralisme ? Après tout, la souveraineté avait été présentée comme imminente, ou pour le moins, comme très probable. La stratégie du « couteau sur la gorge » se transformait ainsi en un couteau à double tranchant. Plus les sentiments nationalistes des Québécois étaient exacerbés, plus l'arme devenait crédible. Mais, plus elle était crédible, plus elle se retournait contre ceux qui l'avaient brandie.

Là, en effet, se situe le deuxième effet pervers de cette stratégie du gouvernement « fédéraliste » de Bourassa. Plus avançait la date fatidique du référendum sur la sécession, telle que décrétée par la loi 150, plus le jeu de la menace devenait évident. Bourassa, qui avait très probablement scruté attentivement les travaux de la Commission connaissait les enjeux et ne voulait à aucun prix faire la sécession. Coincé par sa stratégie du couteau sur la gorge, il accepta la «bouée de sauvetage» du référendum du 26 octobre sur l'accord de Charlottetown. Selon le célèbre dossier publié par *L'actualité* le 1er novembre 1992, Bourassa aurait dit lui-même à Mulroney : « Je suis coincé... Ou je reporte le référendum, et je me fais accuser de ne pas respecter ma parole et de tricher avec l'histoire, ou je fais un référendum auquel les Québécois ne sont pas prêts» (p. 71).

Ainsi, en se laissant emporter sur la pente glissante de l'utilisation du nationalisme à des fins politiques ouverte par le gouvernement Mulroney, le PLQ a réussi à légitimer la raison d'être du Parti québécois. En effet, dans un manifeste que ce parti entend mettre en circulation dans quelques mois, on peut lire que toutes les occasions seront utilisées pour reconstruire « le formidable consensus établi dans la société québécoise au cours des travaux de la commission Bélanger-Campeau. » (*La Presse*, 15 janvier 1993, p. A8). Ce « formidable consensus » c'est le gouvernement libéral de Bourassa qui l'a offert au Parti Québécois sur un plateau d'argent.

Il faut espérer que le Parti libéral aura appris sa leçon et qu'il laissera à d'autres le jeu des menaces et des « couteaux sur la gorge ». Ce n'est qu'en revenant à ses principes fédéralistes et en les défendant avec ardeur et courage qu'il peut espérer remporter les prochaines élections. C'est ainsi, en tout cas, qu'il peut regagner la confiance des Québécoises et des Québécois et promouvoir réellement «les intérêts supérieurs du Québec».

** Max Nemni est professeur de sciences politiques à l'Université Laval. Une version abrégée de cet article a paru dans La Presse du 4 février 1993.*

Vous avez dit Beaux-Arts ?

PAQUERETTE VILLENEUVE



© Pablo Picasso 1993/Vis Art Droit d'Auteur Inc.

Pablo Picasso, La crucifixion, 1930. Huile sur contreplaqué, 0,500 × 0,655 m. Collection Musée Picasso.

Au début des années 80, le souvenir resté d'une première visite au MBA après une longue absence est celui de salles aux murs de couleurs sombres comme dans les musées européens du XIXe siècle (ou du XXe qui n'auraient pas été repeints) et de lourdes vitrines à espace compté pour la présentation d'objets anciens, dont l'encombrante lourdeur a dû signer la perte. Le tout résultant d'un aménagement.

Quelques années plus tard, grand bruit fut fait sur la réouverture des portes du grand escalier, par où entra et d'où sortit bientôt A. Gaudieri, recruté par les soins d'une agence à la demande d'un conseil d'administration ayant eu, semble-t-il, de la difficulté à définir ses besoins. Puis des agrandissements eurent lieu, pour des bureaux, qui valurent à la collection d'art inuit de disparaître momentanément.

Enfin vint le projet, cette fois monumental, d'ajouter une aile qui deviendra presque un nouveau musée, face au bâtiment d'origine. Comme s'il n'eût pas suffi d'une rencontre entre l'architecte et les utilisateurs pour définir d'un côté les besoins et de l'autre les solutions, les organismes subventionnaires décidèrent que le temps était venu de se

référer au peuple. Heureusement qu'il ne s'agissait pas de reconstruire des ponts !

La mode du « reprisage » historique étant sortie victorieuse des débats, on fit au départ cadeau à l'architecte auquel fut confié ce nouveau mandat, d'une jupe en briques sur la moitié de sa future façade. Ce qui remettait aux calendes grecques tout espoir d'homogénéité et permet difficilement de faire porter sur le concepteur seul des responsabilités que ces incidentes, ces entrecroisements et l'influence d'un passé demeuré présent ont contribué à diluer.

Comme le volet *Pop Art*, qui avait offert une vue d'ensemble d'un moment important de l'art occidental du XXᵉ siècle, le « Grand Siècle » permettait de sensibiliser le visiteur aux tendances diverses de l'art au XVIIᵉ siècle par le biais d'un regard sur les oeuvres d'artistes français.

Nous voilà au moins arrivés à la dernière étape des tentatives d'aménagement de cette institution importante parce qu'elle se consacre à la présentation, dans un contexte qui en éclaire le sens, d'oeuvres témoignant des différents moments historiques de l'art. Maintenant que l'outil est en place, il reste à chacun d'en profiter. Pas seulement les mercredis soirs d'entrée gratuite mais, mieux encore, en devenant Ami du Musée, ce qui pour 50 dollars par an donne droit de visite à volonté de toutes les expositions, des invitations aux vernissages, des réductions à la Librairie, et autres avantages intéressants pour les amateurs de plaisirs culturels désireux de tirer le meilleur parti de ce que l'animation de la Ville leur offre.

L'exposition « Grand Siècle », par exemple, justifiait parfaitement cette dépense, car on pouvait la visiter plusieurs fois sans l'épuiser. Comme le volet *Pop Art*, qui avait offert une vue d'ensemble d'un moment important de l'art occidental du XXᵉ siècle, le « Grand Siècle » permettait de sensibiliser le visiteur aux tendances diverses de l'art au XVIIᵉ siècle par le biais d'un regard sur les oeuvres d'artistes français. Les lois de la perspective faisant désormais partie des moyens d'expression offerts à tous, la liberté du geste va s'exprimer autant dans les tableaux, conçus comme des fresques, avec des masses de couleurs jouant de leurs diverses intensités pour animer des surfaces consacrées à l'illustration des grands thèmes religieux, pour l'angoisse, ou mythologiques, pour la jouissance, que dans des oeuvres plus intimistes où dominent portraits et surtout auto-portraits. On va beaucoup étudier à Rome à l'époque et on en revient, profession bien ancrée, s'installer à Paris ou dans une des prospères villes de province où la clientèle peut fournir à un artiste des commandes lui permettant bonne vie. La richesse des musées français auxquels il a été fait appel pour cette expo, près de soixante-dix, demeure une source de légitime fierté hors Paris même si la capitale demeure le lieu privilégié, nourri par la vive concurrence des talents. Chaque tableau proposé valait un regard attentif. Dès la première salle (l'expo se déroulait dans la « partie Maxwell », c.a.d. l'ancien Musée) le premier, de Jean Chalette, un auto-portrait déguisé en « Apollon couronné » avec personnage en toge rose et jabot blanc, se remarque par sa sobriété et sa douceur. Parmi les cent trente oeuvres, celles dues à des peintres qui ne sont pas devenus de grands canons ne déparaient pas l'ensemble dominé par quelques incontestables maîtres ayant survécu à l'épreuve du temps, certains sans interruption, d'autres après être passés inaperçus aux yeux de leurs contemporains offusqués sans doute par leur originalité. De ceux-ci, Georges de La Tour est le meilleur exemple. Des premiers, Poussin, dont la force sculpturale trouvera sa filiation de nos jours chez Picasso ; Philippe de Champaigne et sa palette de velours ; Hyacinthe Rigaud déjà romantique et Mignard dont l'écart entre deux oeuvres, l'une de jeunesse l'autre plus tardive, rend perceptible l'épanouissement. Et on en passe car l'exposition des Dessins de maîtres italiens de la Collection Jeffrey E. Horvitz mérite aussi qu'on en parle.

Quelle merveille aux multiples visages que le dessin : crayonnage, journal intime, croquis, interrogation, essai... Tiepolo, Guardi, Le Guerchin, Luca Giordano et le plus réussi de tous, un croquis de l'Église des Jésuites à Venise par Canaletto. On retrouvait cette même écriture spontanée du premier degré de l'inspiration de l'autre côté, dans les espaces contemporains, avec les beaux gestes au fusain de Giuseppe Penone. Il n'y a d'autre différence dans une oeuvre d'art que sa qualité : époque, style, matériaux, dimension même n'en sont qu'avatars ; seule l'âme, seule la voix compte lorsqu'elle réussit à se frayer un chemin car ce qu'elle exprime, la joie de créer, est universel. Et l'art de résoudre sur une surface plate des problèmes de vibrations rétiniennes consacre le plaisir. Comme en témoignent en ce moment (jusqu'au 16 mai) « Corps crucifiés », une autre exposition organisée par le Musée des Beaux-Arts avec une institution muséale internationale, le Musée Picasso, et la Réunion des Musées nationaux. Picasso inspiré par le Retable d'Issenheim ; tourments de Van Gogh sur fond de délire cubiste de De Kooning ; grinçantes scènes d'Otto Dix ; cris de Francis Bacon et des oeuvres de Sutherland, Saura et Guttuso proposent un intéressant voyage dans l'inconscient collectif.

Pour finir, un regret : les projecteurs directionnels éclairant « Grand Siècle » finissaient par croiser le regard du spectateur et leur intensité à la longue donnait la migraine. Et une remarque. Tout comme au Musée d'art contemporain, les préposés à la sécurité du MBA ont tendance à l'excès de zèle. Et peut-être l'insuffisante habitude d'un milieu qui ne relève pas d'un ordre « policé ».

D'un beau dimanche à l'autre

STEPHEN SCHECTER

Se saoûler le dimanche, quel plaisir ! Tranquillement, avec des copains. Un barbecue vous attend au crépuscule, car c'est l'été, l'été en banlieue. *Les beaux dimanches*, malgré les apparences, malgré le discours, malgré l'histoire même est une pièce sur l'alcool. On l'a vu dans la récente mise en scène de Lorraine Pintal, au Théâtre du Nouveau Monde, scénographie de Danièle Lévesque. Sur la scène, un long bar, le plus long bar que j'aie jamais vu. Il s'étend d'un bout à l'autre de la scène. Il n'est pas physiquement au centre, car il est plaqué contre le mur du fond. Mais il est au centre de la pièce.

Mais on ne voit rien dans ce drame, sauf le bar. On n'y voit pas de désespoir, on n'y voit pas de bourgeoisie, on n'y voit même pas de bungalow. Voir au sens de ressentir, car pour voir on voit bien.

C'est un bar magnifique, avec un miroir derrière, tout comme dans le tableau de Renoir. Sans l'impressionnisme. Ce bar est glacial comme un corps désiré jamais pris. Il brûle, couleur de glace, bleu sur les bords, bien que les reflets en soient tous verts, reflets des bouteilles. Sur le plancher, des chaises en plastique moulé, telles qu'on en trouve partout maintenant, exhumées des sous-sols des bungalows. Les chaises sont rouges, tout comme les rideaux suspendus sur les côtés, les murs tendus de fuchsia.

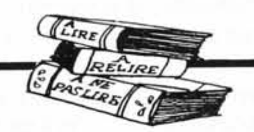
Ce n'est pas vrai, cher lecteur et chère lectrice, que les gens s'ennuient en banlieue. Pas plus qu'ailleurs, du moins. À l'époque, elle servait de métaphore, métaphore de l'ennui, qu'on ne voit pas dans la pièce de Dubé. On voit des gens un peu mal pris, qui tournent en rond autour de l'alcool comme d'autres tournent autour de la pêche, du billard, du bridge. Même du business. La tristesse légère dans laquelle ils se complaisent a l'air de dériver d'une vie non comblée, ratée, enfermée dans les conventions bourgeoises, depuis que le mot bourgeois est devenu synonyme de philistin. On peint les personnages comme des gens n'ayant jamais osé réaliser leurs rêves, risquer des écarts, prendre ce qu'ils savent être à prendre, car l'époque est révolue; il n'y a plus de barrière, à part leur peur. C'est ainsi que la pièce devient discours, parti-pris idéologique auquel les jeunes servent d'alibi. La jeunesse c'est l'avenir, comme l'indépendance, comme l'infidélité. Mais on joue avec l'indépendance comme on joue avec l'infidélité, sans doute parce qu'il y va du péché.

Il est suggéré que ces gens-là ne vont plus à l'église, sauf pour la forme. Pourtant ils y vont, tous. Le dimanche est toujours sacré, le jour des comptes, de la flânerie, du petit coup du lendemain pour effacer le gros de la veille. Ils discutent de tout, intriguent, élaborent des escapades qui n'auront pas lieu, le tout sous l'oeil bienveillant d'un tableau classique où figure l'amour, le désir, la chair hors d'atteinte. Et ça parle au vitriol. Surtout l'un de cette bande qui se met dans la tête de leur faire un procès, ou de le faire à la vie. La face désespérée de la bourgeoisie, doit-on comprendre. Mais on ne voit rien dans ce drame, sauf le bar. On n'y voit pas de désespoir, on n'y voit pas de bourgeoisie, on n'y voit même pas de bungalow. Voir au sens de ressentir, car pour voir on voit bien.

C'est ainsi que lorsque tout a l'air de leur tomber sur la tête, on n'est pas convaincu. Pas ému. Ça a seulement l'air. On n'est pas descendu au fond de l'abîme, on n'a pas gratté là où ça fait mal. On nous a caché le drame de leur vie, ce qui les rend humains, tristes, objets de la miséricorde. La nôtre. On se demande plutôt comment est-ce possible d'être aussi borné, aussi plat, aussi content de si peu ? Vingt-huit ans après la première représentation, la salle riait précisément là où il ne fallait pas, pas si la pièce décrivait la condition universelle des hommes et des femmes qui s'entre-déchirent sur le bon vieux fond du désir, celui qui est aussi désir du transcendant. Cela existe, même en banlieue.

Mais on ne le croirait pas. *Les beaux dimanches* a fondé le mythe de la banlieue comme lieu où rien ne se passe, lieu de l'ennui et de la peur, et l'a établi comme notre condition nationale. Depuis on en a vu d'autres: *La poursuite du bonheur, Le déclin de l'empire américain, Qui a tiré sur nos histoires d'amour?, Un zoo la nuit, Jésus de Monréal*. On tombe dans le pathétique, dans la caricature, vernie de la peur comme d'une couche de laque. Que l'on prend pour la vraie chose, tels les beaux dimanches sur le Plateau Mont-Royal.

Pourtant, Dubé et Pintal nous ont montré quelque chose. L'ennui à sa phase première, telle qu'il se présente aux enfants, miroité dans le lustre alcoolique. On voit cette pièce et on a envie de s'ennuyer à l'os, de boire comme eux toute une journée en dansant sur la musique des *crooners* des années cinquante, de manger nos ailes de *buffalo* et nos pizzas à emporter, deux pour une et la troisème gratis. On a envie de voir ce qu'il y a lorsqu'on gratte au fond de l'ennui. Peut-être rien. Peut-être rien d'autre que ce qu'on a vu aux beaux dimanches. Un bar. Un bar splendide. Et on pourrait dire: Victor, vous avez là un bien beau bar. Cela me rappelle mon père lorsqu'il chantait à l'église.



L'englouti rescapé

MARIE DESJARDINS

Les grandes pièces sont comme les grands auteurs. Immortelles. Tout dernièrement, au TNM, l'exhumation des *Beaux dimanches* a donné à Marcel-Dubé son congé du purgatoire. Il s'y enfonçait lentement, en effet, depuis le renversement de son règne par le sacro-saint-père des *Belles-Soeurs*, toujours agglutiné, d'ailleurs, au trône de la dramaturgie montréalaise. Au nom du peuple, ce populiste, rapidement transformé en plus-que-bourgeois, se tailla, à coups de cordes à linge, une bien meilleure place que l'auteur de *Zone*. Celui-ci renonçait à sa gloire et réduisait peu à peu ses aises, au sens le plus matérialiste du terme, pour bientôt quasiment disparaître de la circulation artistique, et cela non sans une amertume bien légitime.

Comment expliquer la chute de Dubé? Son monde à lui n'était-il pas aussi misérable que celui de l'Autre? Certes, et nettement plus réaliste. Sauf que Dubé, à l'heure de la révolution culturelle québécoise, c'est-à-dire à l'heure où un certain nombre d'artistes et d'intellectuels faisaient du joual la condition sine qua non de leur identité — entendons de l'identité nationale — Marcel Dubé, lui, parce que hors-courant, dans la lune ou conscient — qu'en sais-je? —continuait d'écrire en français, ou tout au moins dans un idiome parfaitement intelligible à l'échelle de la francophonie. Quoi de plus impitoyable que le Temps? La Mode. L'art de Dubé ne sut, à cette époque en tout cas, y résister. Toutefois, comme Dubé est un grand, et que *Les Beaux dimanches* sont, somme toute, une grande pièce, voilà que son art tente d'être réhabilité.


PHOTO: MARIE PIERRE

J'écris bien «tente d'être réhabilité». Il ne m'appartient pas, en effet, de porter, dans cette chronique littéraire, un jugement sur la façon dont Lorraine Pintal a mis cette pièce en scène, vingt-huit ans après sa création. Tout de même: à plusieurs égards, elle a certainement fait du bon travail. Il faut noter que les costumes de François Laplante comptaient pour beaucoup (symbolique camaïeu de rouges particulièrement heureux) et que le décor de Danièle Lévesque rendait bien l'atmosphère des somptueuses maisons modernes des années soixante. On entendra toutefois dire entre les branches que *Les beaux dimanches* ne sont pas un succès. Tout simplement, à mon avis, parce que le pouls même de la pièce a échappé à Lorraine Pintal. Triste sort pour Dubé. Ce n'est certainement pas ainsi que son art sera réhabilité. J'entends par pouls, bien sûr, le coeur des personnages, leur détresse, qui ils sont vraiment, bref, cela même que le metteur en scène du Roi de la dramaturgie montréalaise, par exemple, aurait su saisir. Pour le plus grand succès dudit Roi qui, bien que je n'aie pas tendance à l'encenser, est parfois fort mérité. J'ai, en effet, un souvenir particulièrement bon de *L'impromptu d'Outremont*, que j'apprécierais revoir si quelque metteur en scène plus éclairé que Lorraine Pintal avait l'idée de le monter de nouveau. Enfin, je suis certaine que la mise en scène du *Temps des lilas*, prochaine à l'heure où j'écris, surpassera celle des *Beaux dimanches*.

En deux mots, Lorraine-Pintal a vu dans *Les Beaux dimanches*, d'une part, ce qu'elle voulait bien y voir, c'est-à-dire une page de sa jeunesse (que sans doute elle a voulu retrouver) et, d'autre part, ce qui est plus grave, une sorte de manifeste politique, l'oeuvre d'un visionnaire, l'histoire de l'intouchable révolution culturelle québécoise dont, à parler franc, on commence à avoir soupé. Il faut cesser de s'imaginer et de croire, *because* l'ignorance crasse et les partis-pris, qu'avant 1968, c'est-à-dire avant la création des *Belles-Soeurs* et de l'excellent *Ostie d'show* de Charlebois, c'était le néant. Et par conséquent de faire d'Anne Hébert, de Marie-Claire Blais, de Françoise Loranger, de Claire Martin et de bien d'autres, des enfants de coeur! Sans eux, pas de révolution culturelle, si «révolution» il y eut. Encore faudrait-il se rappeler le sens de ce mot et quelques notions d'histoire que la Russie, la France ou la Chine, pour ne citer que ces grands pays, pourraient nous faire. Aussi vaudrait-il mieux parler, même si cela n'est guère plus

humble, d'avènement de la modernité.

Confusion des termes, et par conséquent des réalités. On comprendra alors à quel point une lecture subjective, voire partiale, peut fausser le sens profond d'une pièce. C'est ainsi que Lorraine Pintal a accordé une importance démesurée au personnage du «révolutionnaire» des *Beaux dimanches*, vu comme un héraut, un clairvoyant, toujours planté en avant-scène, déclamant son discours, mis en relief des autres personnages, alors que son délire — alors transformé en assommant sermon — n'est ni plus ni moins capital que celui des autres. Un autre metteur en scène, différemment engagé, aurait pu faire tenir ce même discours à ce même personnage. Seulement cette fois, à l'instar de ses compagnons, Olivier, ivre, effondré dans un fauteuil, aurait balbutié ses frustrations sans accaparer le plancher.

Si Dubé est un visionnaire (c'est Lorraine Pintal elle-même qui l'affirme) ce n'est certainement pas parce qu'il a écrit sur cette pseudo-révolution à une heure où la plupart des intellectuels du «pays» en faisaient leur sujet de prédilection, mais bien parce qu'il a écrit avant la lettre, contrairement aux moutons de son temps, *Le déclin de l'empire américain*. Voyez les deux et vous constaterez qu'à quelques années d'intervalle, l'un est le miroir de l'autre, pour ne pas écrire la pâle copie. J'en arrive donc à mon propos. La littérature, et, en l'occurrence, le texte de Marcel Dubé. Oui, il faut relire *Les Beaux dimanches* parce qu'il s'agit d'un texte remarquable de notre dramaturgie, d'une lucidité profonde, d'une courageuse crudité. J'écris courageuse, car c'est bien au courage que l'on fait appel quand on peint avec cette franchise un aspect même de sa propre réalité, quand on peint avec cette objectivité ce même aspect de la réalité de ceux dont on s'entoure. Tout grands écrivains qu'ils soient, et réalistes de surcroît, Balzac, Flaubert voire Zola n'ont peut-être pas eu ce courage.

Comment expliquer la chute de Dubé? Son monde à lui n'était-il pas aussi misérable que celui de l'Autre?

Lequel? Celui de pointer, de dénoncer la raison même de sa déchéance, ou tout au moins de sa détresse. Celui de lever le voile sur un milieu. Et de faire comprendre au lecteur, à ses amis peut-être, à soi-même enfin, que le problème, au fond, est bien celui que l'on décrit. *Les beaux dimanches*, pièce existentielle, pièce de la détresse humaine, de l'incommunicabilité, de l'égoïsme, de la stérilité, de la terrible amertume dénonce un fléau toujours actuel: l'alcool. Bravo à Danièle Lévesque pour le bar fabuleux, magnétique, envoûtant qu'elle a eu le talent et la sensibilité de créer, bravo pour cette allégorie du sujet même de la pièce. Quels sont les personnages qui font de ce bar l'horizon de leur existence? Des couples désunis, envieux, mesquins, tristes, pleins d'espoir et de désespoir; des êtres intelligents mais veules, des écorchés devenus méchants, des ambitieux apathiques. En deux mots? Des ivrognes. Or qu'est-ce qu'un ivrogne? Celui qui a l'habitude de s'enivrer, de se mettre en état d'ivresse; en d'autres mots, de se mettre en état d'euphorie, de ravissement, d'exaltation. Dixit le dictionnaire. Plutôt que de réagir, plutôt que de pratiquer, enfin, ce que l'on prêche si bien saoûl, boire, pour combattre la douleur, l'angoisse, l'affliction, l'abattement, la dépression, l'avilissement, pour combattre le contraire de ce que l'alcool, faux ange, procure: l'euphorie, le ravissement, l'exaltation. Et retomber, les effets du faux ange épuisé, dans ce que l'on voulait oublier. Et recommencer. En toute lucidité.

On entendra toutefois dire entre les branches que *Les beaux dimanches* ne sont pas un succès. Tout simplement, à mon avis, parce que le pouls même de la pièce a échappé à Lorraine Pintal.

L'alcool, protagoniste des *Beaux dimanches*, bien plus que le pauvre petit révolutionnaire de second ordre, n'est pas le palliatif d'une détresse insoutenable mais la principale raison de cette détresse. Pas un des personnages ne l'ignore, pas un ne refuse d'admettre que l'alcoolisme engendre la mollesse, détruit la volonté, ronge l'espérance, anéantit l'enthousiasme, déprime, désespère, accule à la capitulation devant la vie et, plus encore, devant le bonheur. Les personnages des *Beaux dimanches* ne sont pas heureux. Ils boivent pour l'oublier et pour oublier qu'ils ont renoncé à ne pas l'être. Même la jeune Dominique est une héroïne naturaliste, comme Zola aurait pu en créer une, génétiquement déterminée par ses parents, morte avant d'avoir vécu, réceptacle de cette tare héréditaire qui, même si elle ne se manifeste pas, fait obstacle à la vie.

Marcel Dubé, comme tous les grands auteurs, les écrivains-nés, s'est inspiré de lui-même et de sa vie pour faire naître ces personnages, a tiré profit de sa souffrance pour animer son oeuvre, s'est peut-être même détruit à certains égards pour que son oeuvre soit. Écrivant cette pièce, on ne peut plus vivante dans tout son désarroi, Dubé évoquait, assurément, certaines fêtes dont le Richelieu a depuis longtemps englouti les échos. Celles que son ami écrivain Réal Benoit donnait à Saint-Marc, par exemple, ouvrant des caisses de champagne, de bon vin de bordeaux, fêtes fabuleuses qui se terminaient à l'aube ou le surlendemain, et qui ont fait époque. Les amis qui se serraient, euphoriques, ravis, exaltés, dans cette «maison deux fois centenaire» refaisaient le monde et se retrouvaient souvent, le soir même, à en rêver encore, cette fois à l'auberge Handfield qui fut longtemps le rendez-vous d'intellectuels et d'artistes pas nécessairement en mal de révolution. On trouve dans la pièce *Le*

chant des grenouilles après la pluie, de Réal Benoit, de même que dans *Sans adresse connue*, beaucoup d'accents des *Beaux dimanches*. Ces oeuvres dramatiques ont des relents semblables de ces grandes fêtes qui ne parviennent pas à dissiper tout à fait l'amertume qui les provoquent, des fêtes qui ressemblent toujours un peu à des lendemains de fêtes. Certes Dubé et Benoit avaient cent fois plus d'enthousiasme que le Victor, le Paul ou le Rodolphe des *Beaux dimanches*. Mais, à cinq heures du matin, ayant vraiment refait le monde au fur et à mesure des coupes, ayant sillonné l'un ou l'autre des chemins de leur peine respective, ils leur ressemblaient peut-être. C'est pourquoi *Les Beaux dimanches* sont une pièce réussie, qui aurait mérité d'être mieux comprise car elle met en scène des personnages vrais; elle expose un malaise authentique. J'aimerais rencontrer quelqu'un qui ne s'y soit pas reconnu, ne serait-ce qu'un instant.

BIBLIOGRAPHIE

BENOIT, Réal, *Oeuvres dramatiques*, 1973, Cercle du Livre de France.
DUBÉ, Marcel, *Les Beaux dimanches*, 1968, Leméac.

Le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui ou la description de deux chimères

MONIQUE NEMNI

«Il faut toujours savoir jusqu'où on peut aller trop loin»

— Jean COCTEAU

En novembre 1992 paraissait le premier *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (dorénavant DQA) dans la collection très prestigieuse des Dictionnaires Robert. On se serait attendu à une ovation générale puisque cette publication comblait une lacune signalée et regrettée par un très grand nombre d'intellectuels et d'organismes. Pour ne citer qu'un exemple, en 1990, le Conseil de la langue française (dorénavant le Conseil) écrivait: «On peut dire que, du point de vue de la langue générale, il subsiste une grave lacune: l'absence d'une description globale et scientifique du français québécois».[1]

Or, c'est avec une virulence peu commune que la critique a accueilli cette parution. Pierre Beaudry, par exemple, intitule son article dans *La Presse* du 26 novembre 1992 «*Le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*: «un coup bas» à la langue française» et le termine par cette affirmation fracassante, à propos de la maison Robert:

> «Sa dernière publication n'a pour motivation qu'une basse vénalité doublée d'une aveugle ignorance des intérêts et des aspirations du peuple québécois».

Toute publication d'un dictionnaire quelque peu avant-gardiste attire toujours la critique de quelques conservateurs endurcis. Comme l'explique Bruno de Bessé, coauteur du DQA, «les rédacteurs du DQA s'attendaient à la réaction anachronique de quelques extrémistes qui ont renoué avec le purisme du temps passé».[2]Mais ce qui l'étonne, et qui m'a également étonnée — avant que j'approfondisse la question — c'est «le silence des intellectuels et des artistes québécois... qui arborent fièrement en Europe le drapeau militant de l'identité québécoise». Comment expliquer qu'en dehors de celle de ses auteurs, presque aucune voix ne se soit portée à la défense de ce dictionnaire? Si ce dictionnaire avait été publié par une maison d'édition obscure, on aurait compris, mais venant du Robert???

Après tout, me disais-je, comme Alain Rey, directeur de la rédaction des prestigieux dictionnaires *Le Robert*, «Que ce travail soit améliorable, c'est possible et tout à fait normal. Qu'il soit discuté, c'est signe de maturité et de démocratie. Qu'il soit violemment vilipendé sans dialogue possible me paraît aberrant...»[3]

Comment expliquer ce mystère? Serait-ce parce que les attentes exprimées dans les multiples écrits ne se trouvaient pas réalisées dans cet ouvrage? Serait-ce à cause de la jalousie des critiques? A cause de failles méthodologiques graves? Mais là, comment expliquer que la maison Robert ne les ait pas notées? Perplexe, j'ai décidé d'analyser le DQA pour voir si je pouvais y trouver les réponses à mes nombreuses interrogations.

Le Conseil de la langue française recommande de promouvoir un français de qualité et «que ce français de qualité doit être de chez nous et défini par nous» (p.4). Or, explique-t-il, même les dictionnaires produits à l'usage du Québec, tel le *Dictionnaire du français plus* ne conviennent pas parce que ce ne sont que des versions adaptées, «québécisées» de dictionnaires français. En 1986, au colloque de lexicographie intitulé *Pour un dictionnaire général du français québécois*, on a souligné également qu'un «véritable dictionnaire général du français québécois... ne pourrait être qu'un produit entièrement original, élaboré à partir d'une documentation et d'une analyse proprement québécoises».[4]

À ce sujet, les auteurs du DQA déclarent que leur «ouvrage n'est pas un *Robert* québécisé. Tout son contenu a été voulu spécifique à l'usage laurentien" (p.IX). Voilà qui est également conforme à ce qu'on attendait

d'un vrai dictionnaire québécois.

Pour remédier à «la piètre qualité du français, notamment écrit, au Québec» (p.8), le Conseil souligne également la nécessité d'une «bonne description des usages standard du français au Québec, c'est-à-dire [de] ce qui constitue la norme linguistique des Québécois» (p.26).

À ce sujet, le DQA déclare qu'il constitue un outil pour la maîtrise du français, qu'il «a donné priorité au discours relevant de la langue soignée ou neutre... Ce dictionnaire est pourvu de toutes les balises indispensables pour bien circonscrire ce qui relève de la norme, du «standard», du «bien dire» ou du «bien écrire». Tout ce qui s'en écarte est marqué et hiérarchisé par rapport à ce bon usage» (p. XIX), écrivent les auteurs. Voilà encore ce que le Conseil et toute la population souhaitent et ce que le DQA s'est donné comme objectif.

L'idée qu'il n'existe qu'une «bonne» langue provient d'un raisonnement fautif qui ne tient pas compte de la situation de communication.

Quelles balises utilise, en général, un dictionnaire pour indiquer ce qui relève de la «bonne langue», de la norme et ce qui s'en écarte? Pour répondre à cette question, il faut avoir recours à des notions de linguistique. Ne paniquez pas, vous verrez que c'est assez simple.

L'idée qu'il n'existe qu'une «bonne» langue provient d'un raisonnement fautif qui ne tient pas compte de la situation de communication. Prenons un exemple. Si j'écris dans un article scientifique «Ce *bouquin* de Camus a connu un succès retentissant», ma phrase sera jugée inacceptable. Par contre, si je dis à mon mari ou à des amis «Je viens de lire un *bouquin* formidable de Camus», ma phrase devient tout à fait correcte et acceptable. Pourquoi? Parce qu'il existe ce que les linguistes appellent des *registres* de langue (qu'on appelle parfois les *niveaux* de langue). Dans un registre *neutre*, *soigné*, ou *formel*, seul le mot *livre* est acceptable. Par contre, dans un registre *familier*, *bouquin* ne pose aucun problème. Cependant, il existe des mots condamnés quel que soit le contexte, comme *merde* ou *con*. Certains de ces mots sont considérés comme *populaires*, d'autres comme *vulgaires*.

Mais les dictionnaires ne se limitent jamais aux mots du registre neutre ou soigné. Ils incluent également les autres registres, familier et populaire. Cependant, pour aider les lecteurs, ils donnent des indications relatives au registre en faisant précéder de (fam), de (pop) ou de (vulg) les mots qui ne font pas partie de la langue normative, ou standard. Le Conseil de la langue française accepte ce point de vue puisqu'il spécifie que pour un dictionnaire général du français québécois «il va sans dire que les usages argotiques et familiers du Québec doivent... être pleinement décrits» (p.32) à condition, bien sûr, qu'ils soient bien balisés.

Comme les linguistes l'ont maintes fois expliqué, le manque de maîtrise de l'écrit est le plus souvent associé à la confusion des registres. Pour aider ses lecteurs, le DQA se doit donc de bien spécifier le registre des mots répertoriés. Le fait-il adéquatement? Essayons de voir ce qu'on y trouve, en prenant les exemples un peu au hasard.

On apprend, par exemple, que si on dit *Ma petite sieste, c'est sacré* ou *Tu as une sacrée chance*, c'est familier. Si on dit *bouquin*, il faut faire attention, parce qu'ici, au Québec, ça va, mais en France, c'est familier. Par contre, si *vous vous enfargez dans les fleurs du tapis*, ou si *vous passez un sapin à quelqu'un*, inquiétez-vous pas, c'est O.K., c'est du québécois standard. Si vous voulez *sacrer votre camp* ou *sacrer quelqu'un dehors*, vous pouvez. Ce n'est ni populaire, ni vulgaire, seulement familier. Si vous *crissez quelqu'un dehors*, ce n'est encore que très familier, pas vulgaire. Même si vous allez voir *un hostie de bon médecin* ou que vous faites *un ciboire de bon voyage*, c'est simplement très familier. Par contre, il ne faut pas dire que *ce bloke est un twit*, parce qu'on utiliserait alors deux anglicismes abusifs ou inutiles.

Les multiples critiques du DQA ont abondamment illustré les mots familiers, les anglicismes et les expressions fautives qui, par leur simple inclusion dans ce dictionnaire, y trouvent en quelque sorte leurs lettres de noblesse. Ces critiques relèvent également un certain nombre d'incohérences entre les mots considérés comme familiers et d'autres considérés comme standard.

Or, d'une part, on a vu que le DQA indique, malgré tout, les registres. Que l'on soit en désaccord avec certains choix semble normal. D'autre part, que le DQA ait fait des erreurs, cela aussi semble normal. On a vu plus haut que Rey lui-même ne refuse pas la critique. Mais pourquoi tant de virulence, tant d'unanimité dans la critique? Le mystère restait entier.

Puis, à force de me gratter la tête, je crois que j'ai compris. Pour saisir vraiment ce que fait le DQA, il faut quitter la lexicologie et la lexicographie pour entrer dans le monde ambigu du discours idéologique. Je sais que j'ai l'air de dire une énormité. Mais laissez-moi m'expliquer et vous verrez que c'est moins fou que ça en a l'air.

C'est une perspective idéologique, et non lexicographique, qui fait commettre au DQA deux erreurs majeures et, selon moi, condamnables, qui se manifestent d'abord dans le titre, ensuite dans le contenu. A ma connaissance, seul le contenu a été violemment critiqué, alors que le titre aurait dû l'être autant.

Commençons par le titre: *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. Remarquez l'absence du mot français dans le titre. Le québécois est une langue à part entière, comme l'italien ou le japonais. Vous avez vu que cette libération du français semble, pour les auteurs, totale, et explique toute la perspective de l'ouvrage. On aurait tort de minimiser ce geste symbolique.

Regardez encore une fois le titre et remarquez cette fois le mot québécois pour nommer la langue d'ici. Ce n'est pourtant pas la première fois qu'on la décrit, cette

langue, mais autrefois, on l'appelait autrement.

Pour ne donner que quelques exemples, en 1894, Sylva Clapin écrivait un *Dictionnaire canadien-français*; en 1909, Narcisse-Eutrope Dionne écrivait *Le Parler populaire des Canadiens-français*; en 1930, la Société du parler français au Canada publiait son *Glossaire du parler français au Canada*; et, en 1954, paraissait le célèbre *Dictionnaire général de la langue française au Canada* de Louis-Alexandre Bélisle. En 1966, Jean-Denis Gendron parlait encore du «français parlé au Canada» et Gaston Dulong du «Canada français». Certains chercheurs, dont moi-même, ont parlé du «franco-canadien». Les exemples abondent.

Au nom de quel principe linguistique ce français parlé d'un océan à l'autre est-il devenu *seulement* «québécois»? Aucun, bien entendu. La source, comme on le sait, est ailleurs. En appelant désormais cette langue le *québécois*, ou le français *québécois*, on pose un geste politique. On coupe symboliquement tout lien avec le reste du Canada. Et tant pis si, ce faisant, on prive les Franco-ontariens, les Manitobains, et tous les autres Canadiens français, de tout vocable pour parler de cette langue qui est pourtant aussi la leur.

Les auteurs du DQA reconnaissent, néanmoins, que ce qu'ils décrivent est «le français actuel en usage sur le territoire du Québec et, *pour l'essentiel, d'autres régions du Canada*» (p.x. les italiques sont de moi). Alors, comment justifier cette récupération linguistique sinon par un geste d'indépendance symbolique? Voilà donc, par ce titre, le québécois libéré de ses attaches canadiennes-françaises.

Certains linguistes ont timidement admis que ce qu'on appelle communément des *québécismes* sont en fait utilisés par l'ensemble des Canadiens francophones, mais ils s'empressent de justifier cette récupération idéologique en alléguant la vitalité et le rayonnement de la langue au Québec. Cet argument résiste peu à la critique. En effet, il est très facile de démontrer que c'est Paris, et non Marseille ou Perpignan, qui constitue, depuis des siècles, le centre nerveux de la France en matière de langue. Déjà au XIII[e] siècle, Jean de Meung — pourtant Orléanais — écrivait:

Si m'excuse de mon langage
Rude, malostru et sauvage,
Car nés ne sui pas de Paris.

Cette langue s'appelle néanmoins le français, et non le parisien. Pensez aux noms des langues: l'italien, l'espagnol, l'allemand. Elles ont toutes des régions linguistiquement plus importantes que d'autres. N'empêche que le nom se réfère toujours au pays tout entier, justement à cause du rôle symbolique et unificateur de l'appellation.

Enhardis par le peu de résistance qui a suivi cette récupération linguistique, le discours idéologique est allé plus loin. Regardons une dernière fois le titre et notons une fois de plus le mot québécois. Il ne s'agit pas du français québécois, mais du québécois tout court. Le québécois est la langue du Québec. Si on avait appelé cette langue le *français québécois*, on aurait pu mettre sur le même pied d'égalité *l'anglais québécois*. Mais le québécois devenant la langue du Québec, aucune autre n'a de droit égal. Imaginez les Belges ou les Suisses francophones appelant leur langue *le belge* ou *le suisse*! Une fois de plus, subrepticement et symboliquement, voilà le Québec libéré des Anglais.

Comme les linguistes l'ont maintes fois expliqué, le manque de maîtrise de l'écrit est le plus souvent associé à la confusion des registres. Pour aider ses lecteurs, le DQA se doit donc de bien spécifier le registre des mots répertoriés. Le fait-il adéquatement?

On voit ainsi comment de petite récupération en petite récupération, on en vient à dire que puisque les Québécois sont, en fait, seulement des francophones, il est tout à fait normal qu'on n'ait même plus besoin de dire *le français québécois*. Le québécois devient, évidemment, la seule langue du Québec.

Et voilà comment par le seul titre de son dictionnaire, Le Robert a symboliquement libéré le Québec de ses triples attaches: de la domination du français, de la tutelle du Canada et de l'anglais comme langue légitimement québécoise. Voilà le Québec enfin *libre*. Charles de Gaulle peut reposer en paix.

Si l'indépendance symbolique de ce titre ne semble pas avoir créé de vagues, c'est que son orientation idéologique allait dans le sens du courant.

Supposons maintenant l'appellation *le québécois* légitime et passons au contenu, c'est-à-dire à la description de cette langue. Se proposer de décrire une langue, c'est en affirmer l'existence. Est-ce bien le cas, pour le québécois? Pour répondre à cette question, je suis obligée, encore une fois, d'avoir recours à quelques petites notions de linguistique.

En réalité, on peut affirmer qu'aucune langue n'existe, comme on peut dire que l'homme ou la femme n'existent pas: il n'y a que *des* hommes et *des* femmes. Ce qui caractérise la parole humaine, c'est la variété, variété personnelle (idiolecte), sociale (sociolecte), régionale (dialecte), situationnelle (registre), et ainsi de suite. Le regroupement de ces variétés en une langue, plutôt que plusieurs, relève surtout de décisions socio-politiques et non de facteurs linguistiques. En effet, il est facile de prouver que la langue de Paris n'est pas celle de Marseille, ou même que la langue du XVI[e] arrondissement (chic) de Paris n'est pas celle du XVIII[e] (bien plus pauvre). Alors combien de français parle-t-on en France? Ca dépend du point de vue. On comprend donc pourquoi il est impossible pour des linguistes sérieux de dire combien de langues il y a dans le

monde, non parce que celles-ci sont trop nombreuses, mais parce que leurs contours sont flous.

Ce qu'on appelle donc communément une langue, c'est le dialecte qui s'est imposé politiquement, économiquement et socialement sur un territoire donné. Cette domination n'a aucun rapport avec les qualités intrinsèques du dialecte vainqueur. Ce qu'on appelle alors langue, c'est le système abstrait commun à ses dialectes. Une langue se parle donc forcément avec plusieurs accents et avec des tournures différentes. En effet, les gens qui parlent français ne parlent pas *exactement* la même langue, mais ils reconnaissent malgré la variation inévitable de leurs dialectes, une forme idéalisée de langue commune. On voit tout de suite comment, par exemple, si les Marseillais voulaient se séparer de la France, ils pourraient prétexter qu'ils ne parlent pas la même langue alors que dans le cas contraire, ils considéreraient ces différences comme inimportantes.

Les multiples critiques du DQA ont abondamment illustré les mots familiers, les anglicismes et les expressions fautives qui, par leur simple inclusion dans ce dictionnaire, y trouvent en quelque sorte leurs lettres de noblesse.

Or, comme on l'a vu plus haut, même cette langue commune, abstraite, n'est pas homogène. Elle comprend, entre autres, divers registres. Ce qu'on appelle donc français standard, ou plus récemment, français international, c'est la variété socialement valorisée par les locuteurs francophones.

Les divers registres des dialectes d'une langue ne varient pas entre eux de la même manière. En effet, toutes les études tendent à montrer que, plus la langue utilisée tend vers le registre soutenu, ou standard, moins on trouve de distinctions entre les divers dialectes d'une même langue. Inversement, plus la langue utilisée tend vers les niveaux familiers et populaires, plus on trouve de variations phonétiques, lexicales et syntaxiques. Contrairement à un patois qui ne supporte que très peu de variations de prononciation, de grammaire et de vocabulaire, une langue se parle forcément avec plusieurs accents, une grande variété dans le lexique et la grammaire et contient également plusieurs registres.

Ceci étant, même si on trouvait de grandes variations entre le québécois et le français international, cela ne suffirait pas à garantir l'existence d'une nouvelle langue: le québécois. Ce dernier pourrait n'être qu'un des nombreux dialectes et patois du français. Pour affirmer que le québécois est bien une langue, il devient essentiel d'en identifier un registre soutenu valorisé par les Québécois et différent du français. L'identification de ce québécois standard apporterait une preuve non négligeable à l'affirmation d'une identité québécoise distincte et légitimerait quelque peu son droit à l'indépendance. On voit tout de suite pourquoi, si cette langue existe, elle doit être québécoise et non canadienne.

De nombreuses institutions québécoises, y compris le Conseil de la langue française, ont affirmé l'existence d'un tel registre typiquement québécois. Depuis 1977, c'est même ce «français standard d'ici» que l'on doit enseigner dans les écoles. Mais affirmer l'existence de ce registre, ce n'est pas le démontrer. Citer quelques mots différents en France et ici, tels *dépanneur*, *casse-croûte*, *polyvalente*, ou *banc de neige* cela suffit-il à prouver l'existence d'une autre langue ? On a vu que le concept de variété est inscrit dans celui de langue et que les contours des langues sont flous. Alors, combien de mots distincts faut-il pour garantir l'existence d'une langue québécoise ? Et comment savoir si *garrocher des roches* fait partie du registre standard ou du registre familier ?

Comme on pouvait s'y attendre, les avis sur ces questions sont extrêmement partagés et semblent relever davantage des tendances politiques de leurs émetteurs que de données objectives. En fait, deux ans après sa création, le Conseil exprimait l'avis qu' «il ne semble pas utile de définir globalement la norme du français au Québec» pour «ne pas diviser les francophones du Québec quant au délicat sujet de la définition de la norme du français québécois standard.» (p.21) Onze ans plus tard, soit en 1990, le Conseil affirmait encore l'existence de ce québécois standard, oubliait la controverse à son sujet, mais se plaignait que ce «français standard d'ici» n'était pas encore décrit et «qu'une des graves lacunes tenait à l'absence de travaux sur les usages standard du français au Québec». (p.33) Il signalait cependant qu'on dispose d'une bonne documentation sur les registres familiers et populaires.

Comment cela est-il possible? Avec toute la ferveur avec laquelle on affirme un peu partout la spécificité linguistique québécoise, comment se fait-il que de nombreux linguistes n'aient pas cru bon d'y investir leurs énergies et qu'ils se soient, au contraire, cantonnés dans la description des niveaux familiers et populaires?

La raison est simple : c'est que par expérience tout le monde sait que ce français québécois standard relève du mythe et qu'on ne peut trouver de spécificité québécoise que dans les registres familiers et populaires. La défense du «joual» s'est faite dans le français le plus standard !

Cependant, cette rupture entre le discours idéologique qui prêche le québécois et la réalité qui valorise le français standard a eu des conséquences désastreuses sur l'enseignement du français au Québec. Je pense que si pour l'enseignement de la langue, l'approche communicative a connu au Québec un succès inégalé ailleurs, c'est que cette approche permet de légitimer le fait de centrer presque exclusivement l'enseignement sur l'oral - là où, comme on l'a vu, le registre familier, et donc le français québécois, s'impose. C'est, d'après moi, de la

même manière qu'on explique, pour l'enseignement en général, l'engouement québécois pour «la pédagogie du vécu». En effet, pour valoriser le français québécois, il faut s'écarter de l'écrit — à l'exception de certaines pièces de théâtre. Et l'on s'étonne aujourd'hui que les étudiants ne sachent ni lire ni écrire!

C'est une perspective idéologique, et non lexicographique, qui fait commettre au DQA deux erreurs majeures et, selon moi, condamnables, qui se manifestent d'abord dans le titre, ensuite dans le contenu.

Malgré toutes les déclarations contraires, la variété de français socialement valorisée par la majorité des Québécois, c'est... le français international! Toutes les études sérieuses sont bien obligées de l'admettre. «On doit affirmer que le français québécois soutenu se tient assez près du français *international* »,[5] écrit Gilles Bibeau, linguiste pourtant bien connu pour sa promotion de l'identité québécoise.

Contrairement à ce qu'affirment les auteurs du DQA, le français québécois ne constitue pas «un ensemble linguistique légitime qui fait l'objet d'un large consensus».[6] En effet, lors d'un colloque de lexicographie intitulé *Pour un dictionnaire général du français québécois*, en mai 1986, «Les interventions au colloque... ont mis en lumière le fait que — pour un bon nombre de personnes — français québécois et français populaire sont des appellations qui recouvrent une même réalité. Le français québécois serait donc une variété de français populaire. On comprend dès lors les réticences et les oppositions que suscite chez certains l'idée même de réaliser un dictionnaire général du français québécois: à quoi servirait de faire un dictionnaire de mots limités au registre populaire?»[7]

On commence à voir, dans cette ambiguïté, les problèmes auxquels se heurterait une entreprise de création d'un dictionnaire québécois. D'un côté, on affirme publiquement sa volonté de faire un dictionnaire vraiment québécois et d'un autre côté, on craint ce qu'on risque fort d'y trouver.

Le fait est que l'élite québécoise a toujours eu comme seul registre standard le français. Ce qui me semble étonnant, ce n'est pas que certains aient pu affirmer que le québécois standard existe. C'est plutôt que cette affirmation contraire à l'évidence ait pu faire tant de chemin. Pour vous convaincre que je n'invente rien, lisez non seulement les articles savants, mais n'importe quel article québécois dans n'importe quel journal ou magazine, que cet article s'adresse au grand public ou à des experts. Lisez *Cité Libre*. Vous chercheriez en vain de nombreuses marques linguistiques de l'identité québécoise!

Or, l'absence d'études sur le «bon» québécois, le québécois normatif, sert les intérêts des discours idéologiques. En effet, cette lacune, regrettée partout, permet de légitimer l'absence de dictionnaire, tout en perpétuant le mythe de son existence.

Et voilà que certains prennent au sérieux ce souhait tant répété d'avoir un dictionnaire québécois. Ainsi naît le DQA. Il fait de tout pour plaire. Par exemple, pour résoudre le problème épineux de l'absence de québécois standard, il déclare que toute langue utilisée ici est québécoise. Voilà donc le québécois qui «nationalise» le français, comme on nationalise les ressources naturelles. Ce faisant, il dote le québécois d'un registre standard.

De plus, pour donner une image plus «belle» de la langue, les auteurs ont «amélioré» le registre de beaucoup de mots qui passent du «populaire» au «familier» et du familier au «standard». D'autres, d'emploi critiquable, ne sont pas critiqués... Les auteurs déclarent qu'ils ont même été sélectifs, dans ce sens qu'ils n'ont pas fait figurer tous les mots populaires qu'ils ont répertoriés, par exemple, chez Godbout et Tremblay. Que pouvait-on demander de plus? Le rêve est devenu réalité. «Le dictionnaire québécois n'est plus un souhait, un projet. Il est public. La photo est prise», écrit de Bessé, coauteur du dictionnaire.

On aurait cru qu'au moins ceux qui ont clamé sur tous les toits leur amour de la langue québécoise auraient accueilli cette parution avec enthousiasme et auraient tenté d'excuser les erreurs de parcours tout à fait légitimes, comme celles des registres mal identifiés.

Au contraire, la violence des critiques paraît totalement inexplicable... à moins de comprendre l'ambiguïté du discours idéologique.

Comme l'a montré Max Nemni, dans ce numéro, le discours nationaliste ne veut pas l'indépendance, mais l'utilisation du nationalisme à des fins politiques.

De la même manière, les discours sur l'existence d'une langue nationale ne veulent surtout pas sa description, mais son utilisation à des fins de ralliement idéologique.

Le mythe ne vit que dans l'imaginaire. Il ne supporte pas les photos. ✐

NOTES

1. Conseil de la langue française, *L'aménagement de la langue: pour une description du français québécois*, 1990, p.26. En fait tout ce Rapport et Avis soumis au ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française traite de la nécessité urgente de produire un dictionnaire québécois, décrit les étapes à suivre pour y parvenir et se termine par des recommandations à cet effet. Toutes les pages mentionnées dans mon article se rapportent à ce document.
2. *La Presse*, 6 janvier 1993.
3. Rey, A.,*La Presse*, le 11 décembre 1992.
4. Claude Poirier, *Un dictionnaire général du français québécois: produit original ou produit adapté* dans N.Corbett (réd.) *Langue et identité*, Presses de l'Université Laval, 1990, p.342.
5. Gilles Bibeau, «Le français québécois», dans *Découvrir le Québec: un guide culturel*. Les publications Québec français dans N.Corbett, op.cité p.13.
6. DQA, p.xx
7. Claude Poirier, op.cité, p.342.

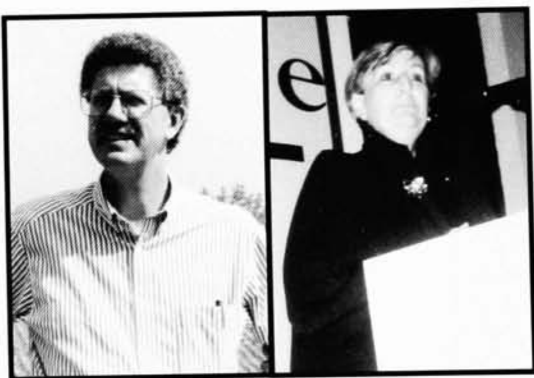
Les dîners de Cité libre

Des événements à ne pas manquer



Ensemble

On écoute...



Albert Breton, Esther Delisle, D'Iberville Fortier, Jean-Louis Gagnon, Jacques Henripin, Ovide Mercredi, Gérard Pelletier, Jacques Renaud, Charles Taylor, Pierre Elliot Trudeau, Roch Carrier, Vic Vogel, Lise Bacon, Brian McKenna...

On réfléchit...



On rigole...

On cause...

et on encaisse...



Les 2e jeudis de chaque mois

Cité libre

rencontre

ses lecteurs
le deuxième
jeudi de
chaque mois

« Ça l'a-tu du bon sang, la magniére qu'on parle, 'sti ! »

le jeudi 8 avril 1993

par

Jean-Louis Roux

Artiste dramatique

Après l'exposé de notre invité, les lecteurs de *Cité libre* pourront lui poser des questions, exprimer leur opinion sur le sujet et même, si ça leur chante, faire la critique du dernier numéro de *Cité libre*.

Retenez vos places aujourd'hui même.

Heure

À partir de 17 heures 30, on peut prendre un apéritif à ses frais. Le dîner lui-même commence à 18 heures 30 et se termine à 21 heures 30 précises.

Lieu

LA MAISON EGG ROLL
3966, NOTRE-DAME OUEST
(à l'ouest d'Atwater)
Métro Place-Saint-Henri.

Avantages

Grande salle moderne pouvant accueillir 350 convives Stationnement gratuit. À 300 mètres du Métro Place Saint-Henri.

Buffet (cuisine du Sechuan, du Hunan et de Canton, *sans monoglutamate de sodium*, et quelques plats canadiens).

Prix

20 $ par personne ; 10 $ pour les étudiants et les chômeurs.

Réservations

Téléphoner au plus tôt à
MARC-BERNARD LÉVESQUE
(514) 933-8723

S'il n'est pas là, surmontez votre aversion des machines et dictez à son répondeur automatique combien de places vous réservez ainsi que votre nom et votre numéro de téléphone. Les places étant limitées, on est prié d'avertir 24 heures à l'avance en cas d'annulation.

